

34372

BULLETIN  
DES SÉANCES  
DE  
L'ACADÉMIE DE NIMES

---

Années 1917-1918

---



NIMES  
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER  
A. CHASTANIER, SUCCESSEUR  
12, rue Pradier, 12.

—  
1919

# TABLE

---

## FAITS ACADEMIQUES

1917

	Pages
Démission de M. G. Maurin.....	5
M. Puech, chevalier de la Légion d'honneur.....	7
Renouvellement du Bureau.....	8
Décès du fils de M. Roux.....	11
Décès de M. Darboux, membre honoraire.	11
M. Coulon, président de Chambre honoraire.....	12
Réponse de l'Académie Française au sujet de la loi du 1 <sup>er</sup> Juillet 1901.....	13
Lettre de l'Université d'Aix.....	14
M. G. Maurin nommé membre honoraire.	15
M. Valère-Pagès nommé membre non résidant.....	16
Compte rendu financier. .... 16-19 à	21
Lettre de M. G. Maurin.....	22
Deuil de M. de Pougnaïdorelle.....	25
Plaquette Déchelette.....	26
Mort glorieuse du fils Lahaye... ..	29
M. le docteur Fabre, chevalier de la Légion d'honneur.....	29
Demande de la Société archéologique de Provence.....	33

	Pages
Lettre de Mme <i>Lahaye</i> .....	37
Lettre de M. <i>Guérin</i> .....	38-43
M. <i>de Cabissole</i> nommé membre non résidant.....	43
M. <i>Margier</i> , vice-président du Tribunal civil.....	43
Distribution du Bulletin de 1916.....	46
Lettre de la <i>Société Préhistorique</i> .....	46
M. <i>Eloy Vincent</i> devient membre résidant.....	51
M. <i>E. Granier</i> élu membre non résidant...	53
M. <i>Guérin</i> nommé membre non résidant.....	56
Remerciement de M. <i>Granier</i> sous forme de sonnet.....	57

1918

M. <i>Coulon</i> maintenu en fonction.....	61
M. <i>Léon Coutil</i> nommé correspondant... 62-65	62-65
Démission de M. <i>l'abbé Fesquet</i> ... ..	62
Décès de M. <i>l'abbé Jules Martin</i> .....	66
Lettre du Ministre : prix des denrées.....	66
Nomination de 7 membres : MM. <i>le Général d'Entraigues, Cabanès, Giran, abbé Falgueyrette, Portal, Mazel, Riboulet</i> ....	67
M. <i>A. Corbier</i> élu correspondant.....	68
Compte rendu financier. .... 68-70 à 72	68-70 à 72
Décès de M. <i>Robert</i> , membre honoraire....	74
Décès de M. <i>J. Charles Roux</i> .....	74
Réceptions des nouveaux membres.....	75
Réponses .....	82 à 98
Citation de M. <i>de Vallavieille</i> fils.....	98
M. <i>Bigot</i> élu membre non résidant.....	99
M. <i>Baudoui-Salze</i> élu correspondant....	99-107
Lettre de M. <i>de Pognadoresse</i> .. ..	106
M. <i>E. Reinaud</i> nommé secrétaire perpétuel	109
M. <i>de Pognadoresse</i> nommé trésorier...	109

	Pages
M. le colonel <i>Robin</i> nommé <i>membre honoraire</i> .....	109
M. <i>Mazauric</i> réélu <i>bibliothécaire archiviste</i> .....	109
<i>Legs Pellenc</i> .....	110
Citation Eug. Ch. <i>Fabre</i> petit fils de M. <i>Gustave Fabre</i> .....	115
Lettre de M. <i>Edmond Hugues</i> .....	116
Citation <i>Peyronnier</i> gendre de M. <i>Coulon</i> .....	119
Distribution des <i>Mémoires 1916-1917</i> ....	125
Concours de fin d'année.....	128
Décès du colonel <i>Robin</i> .....	129
Décès de M. <i>Josephin Peladan</i> , <i>membre honoraire</i> .. . . .	130
Discours de M. <i>Eloy Vincent</i> à l'inauguration du buste du peintre <i>Henri Michel</i> .....	132
Glorification de la victoire : M. le <i>Président</i> , M. le <i>général d'Entraigues</i> , M. <i>Granier</i> .....	136
Décès de M. <i>Alfred Salles</i> beau-frère de M. <i>Delamare</i> .....	139
Décès de M. <i>Justinien Blanc</i> pupille de l' <i>Académie</i> .....	139
Décès de M. <i>Gabriel Carrière</i> .....	144
Remerciements du <i>Président du Conseil</i> ..	145
Lettre de l' <i>Association du Languedoc Méditerranéen</i> .....	145
Sujet de concours pour 1919.....	147
Communication de l' <i>Académie des Sciences</i> et réponse.....	148
Séance extraordinaire : M. le professeur <i>Thomas</i> .....	155

## ARCHEOLOGIE

M. MAZAURIC : <i>La petite Rayole</i> .....	53
M. BONDURAND : <i>Certificat de maladie du Baron de Vauvert en 1681</i> .....	118

## HISTOIRE

	Pages
M. DE POUGNADORESSÉ : <i>Les Pénitents blancs à Nîmes</i> .....	24-48
Chanoine A. DURAND : <i>L'abbé Clémenceau</i>	30-40
Pasteur G. FABRE : <i>Jacques Saurin</i> .....	30
M. GUÉRIN : <i>Un bâtiment municipal. Le Lycée de Jeunes filles</i> .....	34
Rabbin KAHN : <i>L'avocatus Josué</i> .....	63
M. RAPHEL : <i>Les dépenses et les comptes de la Fontaine</i> .....	111-114
M. P. FALGAIROLLE : <i>A propos de G. de Cassagne</i> .....	126
Abbé CHAILAN : <i>Studium de St-Roman</i> ....	131

## ECONOMIE POLITIQUE

M. CONVERGNE : <i>La production du blé dans le monde</i> .....	27
M. GIRAND : <i>Le Gard et les régions économiques</i> .....	131
M. Henri MAZEL : <i>id.</i> .....	131
M. LAVERGNE : <i>La lutte contre la tuberculose dans le Gard</i> .....	133
M. JOUVE : <i>Les orphelins de la guerre</i> .....	149

## SCIENCES

Chanoine BONNEFOI : <i>L'épervier électrique de M. Marcillac</i> ..	41
» <i>Progrès de l'aviation pendant la guerre</i> ..	142
MM. CABANÈS et MARGIER : <i>La Truffe</i> ..	122
» <i>Le micocoulier et l'alisier</i> ..	150
» <i>Pseudo silex préhistoriques</i>	151

## RAPPORTS

	Pages
Chanoine A. DURAND : <i>Fr. Mistral par José Vincent, la Lionide de Savinian.....</i>	117
» <i>Bonaparte Vyse par J. Charles Roux.....</i>	47
J. GAL : <i>Gaston Darboux.....</i>	49
M. E. REINAUD : <i>Comptes rendus financiers.....</i>	19 à 21 70 à 72
» <i>Histoire de Vauvert par M. P. Falgairolle....</i>	99
» <i>Legs Maumenet.....</i>	58
M. PEYRON : <i>La force morale et le rôle de l'officier, de M. Toulouze....</i>	105
Chanoine BONNEFOI : <i>Cabrière et Vaune, du Cardinal de Cabrières.....</i>	110
M. BIGOT : <i>J. Charles Roux.....</i>	114
Pasteur G. FABRE : <i>André Corbier....</i>	120
M. BONDURAND : <i>Le Génie féminin français, de Mme Borély.....</i>	133
M. RAPHEL : <i>Les industries d'art dans le Gard.....</i>	8
» <i>Legs Maumenet.....</i>	8
» <i>Legs Jules Salles....</i>	125
M. DE VALLAVIEILLE : <i>Sujet de concours pour 1919. ....</i>	147
M. LAVERGNE : <i>Volume de vers de Mme Estassy.....</i>	152
M. JOUVE : <i>Legs Maumenet.....</i>	139

## POESIE, CONTES

Pasteur TRIAL : <i>La France et le Christ...</i>	8
M. Raymond FÈVRIER : <i>Balades, Sonnets..</i>	8-68
M. E. REINAUD : <i>Vision d'hiver, Nimes sous la neige.....</i>	24
» <i>La Fête des Fous à Nimes</i>	128
» <i>Sonnet sur Cauterets....</i>	49

	Pages
M. E GRANIER : <i>Sonnets et Pensées</i> . 44-50-54-57-118	
» <i>Chant de Victoire</i> .....	131-136
M. GUÉRIN : <i>A mon petit-fils Pierre à</i>	
<i>Pandoro</i> .....	44
» <i>Enco dou jugé de pes</i> .....	24
» <i>Li peiro de moun jardin</i> ....	58
M. Eloy VINCENT : <i>La guirlande sinistre</i> ..	57
M. Jules GAL : <i>Fables patoises</i> .....	18-27
M. BIGOT : <i>Mi Santi belli</i> .....	99
» <i>Li loup et li bedigo</i> .....	131
M. A. CORBIER : <i>Poèmes</i> .....	63-120
M. Albert ROUX : <i>Le Panthéon de la victoire</i>	99-143
M. Benoit Germain : <i>La Brebis et Jupiter</i> .	28
» <i>Langage de la création</i>	44-143
M. TUFFIER : <i>Sonnets</i> .....	44-54
M. H. BAUQUIER : <i>Verdun</i> .....	9
Mlle MOURAILLE : <i>La prise de Jérusalem</i> ...	62
» <i>Les cloches victorieuses</i> ..	152
M. Robert DUMAS : <i>Sonnets</i> .....	131
M. V. DE VARNEJOL : <i>Nîmes, Sonnet</i> ....	122
M. Marcel PARENT : <i>Sonnets</i> .....	118
M. HIERLE : <i>Lou Gal et lou Rinard. Li pastre</i>	28-54
M. FLOUTIER : <i>Poésies patoises</i> .....	128
M. LABOUREL : <i>Lou missionnari</i> .....	68

## HOMMAGES

M. PAYAN DE ST. RÉMY : <i>Poésies</i> .....	7
M. ALIBERT : <i>Poésies</i> .....	7
M. J. Charles ROUX ; <i>Bonaparte Wyse</i> ....	7
M. F. GACHE : <i>Aux jeunes gens. Vivre</i> ....	46
» <i>Le devoir du citoyen. Demain</i>	
<i>D<sup>r</sup> Grasset</i> .....	55-138
M. TUFFIER : <i>La voix du cœur</i> .....	46
M. SAVINIAN : <i>La Lionide</i> ....	55
M. José VINCENT : <i>Fr. Mistral</i> .....	99

	Pages
<i>Abbé CHAILAN : Registre de comptes. Studium de Urbain V.....</i>	109-110
<i>M. Eloy VINCENT : Piqures de vers. La femme et la guerre.....</i>	138
<i>M. ROUSTAN : Istori de la litteraturo d'O..</i>	129

34372

BULLETIN  
DES SÉANCES  
DE  
L'ACADÉMIE DE NIMES

---

ANNÉE 1917

---



NIMES  
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER  
A. CHASTANIER, SUCCESSEUR  
12, rue Pradier, 12.

—  
1919

# BULLETIN

DES

## SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

---

*Séance du 15 janvier 1917*

---

Présents : MM. le chanoine Bonnefoi président en l'absence de M. Coulon ; Fabre, E. Reinaud, Delamare, Jouve, Raphel, Trial Guérin, chanoine Durand, Peyron, Kahn, Convergne.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

MM. *Coulon et Sorbier de Pougnaressesse* se font excuser.

M. *le secrétaire* lit la lettre suivante par laquelle M. *Maurin* donne sa démission de membre résidant.

Ste-Hedwige par Sarrians,

« le 30 décembre 1916.

« Mon Cher Président

« En résumant ma correspondance de l'année qui va finir, je m'aperçois que je n'ai pas rempli le pénible devoir de notifier

à l'Académie mon installation définitive à la campagne. Je viens m'en acquitter et vous prie de faire agréer à la Compagnie ma démission. C'est avec regret que je me sépare d'une Compagnie à laquelle m'unissaient dans le passé tant de souvenirs familiaux, dans le présent tant d'amitiés sincères.

« J'espère qu'une paix glorieuse luira cette année pour notre France et que l'Académie de Nîmes gardera sa place éminente dans le renouveau de la société de demain.

« Veuillez présenter à tous nos confrères et agréer pour vous l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

« Georges MAURIN »

Il est dans les usages de l'Académie de ne pas accepter de plano une démission. Quoique dans le cas actuel M. Maurin ait cessé depuis plusieurs mois de résider à Nîmes et qu'une démarche si pressante soit-elle, n'ait que peu de chance de réussir, l'Académie charge M. *Jouve*, de faire part à M. *Maurin* du désir de l'Académie de ne pas rompre le lien qui l'attache à elle depuis si longtemps, et si la chose n'est pas possible, de lui demander d'accepter le titre de membre non résidant ou de membre honoraire.

M. le secrétaire lit ensuite les lettres de remerciement de Mesdames *Viguiier* de *Maillane* et *Guérin* pour les bourses accordées à leurs filles et celles de MM. *Blanc* et *Baillette* pour les bourses dont ils ont bénéficié sur les fonds du Legs *Maumenet*.

M. le Chanoine Durand informe l'Académie qu'une composition de M. Blanc figurera à un concert de Vincent d'Indy.

M. le secrétaire dépose sur le bureau les poésies de M. Pagan de St-Rémy et de M. Alibert de Nîmes offertes en hommage à la Compagnie.

Un autre hommage d'une importance exceptionnelle à raison du luxe, de l'illustration et du sujet traité, c'est le nouveau volume de M. Jules Charles Roux, membre honoraire sur le félibre irlandais Bonaparte Wyse. M. le Chanoine Durand, en rendra compte dans une prochaine séance.

M. le Chanoine Bonnefoi dit qu'occupant le fauteuil de la présidence il a le plaisir et le devoir d'adresser à tous ses confrères, aussi bien à ceux qu'il rencontre ici même tous les mois qu'à ceux qui sont depuis plus de deux ans sur le front, ses meilleurs souhaits pour eux et pour les leurs et parmi ces souhaits celui qui les prime tous : la victoire des alliés suivie d'une paix de longue durée sinon définitive.

Il envoie au docteur Puech qui vient d'obtenir son 4<sup>e</sup> galon et la Croix de la Légion d'honneur les félicitations de l'Académie ; étant en congé à Nîmes, M. le Président comptait le voir assister ce soir à la séance ; une réunion de famille l'en a empêché.

L'ordre du jour rappelle le renouvellement du Bureau. Malgré les réserves et protestations de M. Guérin secrétaire adjoint qui prie ses confrères de lui donner un rem-

plaçant, dans l'impossibilité ou il est de remplir ses fonctions, l'ancien Bureau est maintenu :

MM. Coulon, président,  
E. Reinaud, trésorier f. f. de secrétaire  
Guérin, secrétaire adjoint  
Mazauric, Bibliothécaire, archiviste.

M. *Raphel* donne lecture du supplément au rapport sur le Legs Maumenet adopté à la dernière séance : L'Académie ratifie les propositions de la Commission spéciale réunie le 13 janvier 1917, à la suite de l'enquête faite par MM. *Fabre et Jouve* et tendant à accepter comme ses pupilles M. François Clavel et Mlle Anne Méjean avec une bourse de 300 fr. à l'un et à l'autre.

On passe aux lectures :

M. le pasteur *Trial* lit son poème : *la France et le Christ*, pendant à celui de l'an dernier qui portait comme titre : *le Kaiser et le Christ*, l'un et l'autre sous forme de strophes dialoguées et vengeresses.

M. le Pasteur *Fabre* lit sept ballades envoyées pour sa contribution annuelle par M. *R. Fevrier* ; heureusement inspirées elles sont nées des circonstances actuelles : *Verdun, les héros inconnus, le Rouet, la Serbie, le Soldat, la Femme française, l'Amour de la France.*

M. *Raphel* donne connaissance du substantiel et intéressant rapport qu'il a rédigé comme secrétaire de la Commission officielle instituée en vue du relèvement des

industries d'art ; après les avoir étudiées dans le passé, il passe en revue les diverses écoles, les industries qui dans le Gard nous mettront en mesure de lutter après la guerre contre toutes les concurrences.

En fin de séance, il est donné lecture d'une pièce de vers intitulé *Verdun* et due à un ancien lauréat de l'Académie, le chef de bataillon Henri Bauquier.

### VERDUN !

Verdun ! Verdun ! appel sonore du clairon  
Infusant dans le cœur des forces invincibles ;  
Etendard de granit, clarté sur notre front,  
Socle ou prennent appui nos espoirs intangibles;

Verdun, rayon qui chasse au loin toutes frayeurs;  
Faisceau des volontés, autel des sacrifices,  
Gage fondamental des lendemains meilleurs,  
Réponse péremptoire aux troubles artifices ;

Verdun, souffle puissant du lion, qui, jadis,  
Aux portes de Belfort secouait sa crinière  
Et balaye à présent l'ombre des jours maudits  
En faisant reculer les loups vers leur tanière.

Dans le rouge ciment qui protégea tes murs  
Que de preux ont versé tout le sang de leurs  
[ veines ; ]  
O ruisseaux généreux, torrents sacrés et purs,  
Vous aurez fait germer les victoires certaines.

Et moi qui n'ai versé qu'une goutte en ces flots,  
J'en ose conserver la mémoire si fière,  
Qu'eussé-je du garder à jamais les yeux clos  
L'horizon m'eut paru toujours blond de lumière.

Dec. 1916

Le bureau ayant été saisi d'une proposition de candidature de membre non résidant et la proposition ayant été inscrite, datée et signée sur le registre spécial de présentation, l'Académie décide que l'élection aura lieu à la prochaine séance de février qui sera fixée par le bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 26 février 1917

---

Présents : MM. Coulon, *président* ; Fabre, E. Reinaud, Delamare, Jouve, chanoine Bonnefoi, Raphel, Mazauric, Guérin, chanoine Durand, Peyron, Margier, Convergne, membres résidants, Jules Gal membre non résidant.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. de Vallavieille s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le *président* rappelle le deuil cruel qui a frappé dernièrement notre confrère M. Fernand Roux ; son fils Pierre devant qui s'ouvrait de l'avis de tous ses professeurs, une brillante carrière a succombé au mal qu'aggrava certainement l'excès de travail, à l'âge de 26 ans ; voué aux études juridiques, il avait été lauréat de la Faculté d'Aix et avait soutenu à Paris une thèse remarquable : *la ferme des impôts sous l'ancien régime* ; M. le *Président* adresse au père désolé le tribut des regrets de tous ses confrères.

Il signale d'autre part le décès à Paris d'un de nos membres honoraires M. G. Darboux,

grand officier de la Légion d'honneur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Né à Nîmes, élève du Lycée de notre ville, il fut reçu 1<sup>er</sup> en 1861 à l'École polytechnique et à l'École normale supérieure, il opta pour cette dernière, fut reçu agrégé en 1866 et resta attaché à l'École normale comme préparateur. Après avoir parcouru les plus hauts postes universitaires, il devint le doyen de la Faculté des Sciences en 1889. Mais sa notoriété universelle, son idéalisme supérieur, méritent mieux que ces quelques phrases incomplètes. Un membre de la Compagnie devra se charger à une prochaine séance de faire l'éloge de celui qui fut de la race des Joseph Bertrand, des Poincaré Henri.

M. Gal inspecteur de l'Enseignement invité à présenter ce travail raconte quelques anecdotes qui mettent en valeur la puissante personnalité de M. Darboux.

M. le trésorier rappelle que le Journal officiel portait il y a quelques jours le décret sur lequel M. Coulon est nommé Président de Chambre honoraire et lui adresse les compliments de la Compagnie.

Mlle Méjean pupille de l'Académie lui a témoigné sa reconnaissance et ses remerciements.

M. le Ministre de l'Intérieur a demandé de lui faire connaître où en est la demande tendant à la modification des statuts ; il a été répondu que l'Académie, à raison notamment du grand nombre de ses mem-

bres décédés depuis la guerre et non remplacés et d'autre part de l'absence de ceux qui sont mobilisés, a décidé de renoncer pour le moment et en tous cas jusqu'à la fin des hostilités, à poursuivre la modification des statuts (lettre du 19 février 1917).

A ce sujet il a été donné lecture de la réponse de l'Académie française, relative à l'application de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

« Le 13 janvier 1917.

« Monsieur,

« Je regrette bien vivement qu'une lettre précédente, répondant à la question que vous aviez posée à M. le Secrétaire Perpétuel de l'Académie française, au sujet des Académies et de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, ne vous soit pas parvenue : Elle avait été adressée directement à l'Académie de Nîmes. J'espère que celle-ci, que j'adresse à votre domicile personnel, aura un meilleur sort.

« Il m'est d'ailleurs, impossible de répondre au détail des questions qui se posent pour l'Académie de Nîmes.

« La situation de l'Académie française, ou mieux de l'Institut, au regard de la loi sur les associations, est toute différente de celle de l'Académie de Nîmes. Celle-ci est une association privée ; l'Institut est une fondation d'Etat, une institution publique. Par suite, il ne tombe pas sous le coup de

la loi sur les Associations, et, partant n'a pas eu à se préoccuper de se mettre en règle avec cette loi.

« Les quelques modifications à son règlement, que l'Institut a pu adopter depuis 1901, sont toutes de service intérieur, et ne touchent en rien aux questions posées par la loi de 1901.

« Je m'excuse, Monsieur, de ne pouvoir apporter d'autre éclaircissement aux problèmes qui vous préoccupent, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« *Le Chef du Secrétariat.*

« R. REYNIER ».

M. Mazauric a reçu la lettre suivante :

« Aix, le 8 janvier 1917.

« Monsieur le Conservateur,

« Pour rendre service aux lecteurs de la Bibliothèque de l'Université d'Aix, je cherche à réunir toutes les collections des publications des Sociétés savantes de la région du Sud-Est ; il nous manque encore celles de l'Académie de Nîmes depuis le commencement jusqu'en 1906, époque où nous avons commencé à les recevoir en échange des annales des Facultés de Droit et des Lettres d'Aix, que je vous adresse.

« Nous serions très heureux si vous pouviez disposer en faveur de notre établissement, qui deviendra dans un temps plus ou moins éloigné la bibliothèque la plus considérable de la région provençale, et qui est fréquentée par des savants tout-à-fait en mesure d'apprécier vos érudits travaux, une collection aussi complète que possible de vos importantes publications dont nous prendrions naturellement à notre charge les frais de transport et d'emballage.

« Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, avec l'expression de ma reconnaissance anticipée, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« S. FLAURY ».

L'Académie accepte la proposition de M. Mazauric de faire droit à la demande de l'Université d'Aix, sous cette réserve qu'il faudra dans le dépôt de l'Académie se réserver dix exemplaires au moins des mémoires de chaque année, car certaines années sont épuisées ou à peu près et l'Académie doit garder précisément, à tout événement, les quelques exemplaires qui restent.

A la suite de la lecture d'une lettre adressée à M. Jouve, par M. Georges Maurin, l'Académie confère à ce dernier qui fut si longtemps un de ses plus précieux et fidèles collaborateurs l'honorariat par un vote unanime.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre non résidant. Sur la présentation

de MM. les chanoines Bonnefoi et Durand et après constatation de l'accomplissement des formalités statutaires, M. Valère Pagès ancien notaire à Beaucaire est élu membre non résidant.

M. E. Reinaud trésorier fait le compte rendu financier de l'année 1916.

La Compagnie donne toute son approbation à ces comptes et aux initiatives diverses prises par le trésorier en une matière plutôt ingrate (envoi des mémoires aux membres non résidants et correspondants, placement des réserves en bons de la défense nationale etc.).

M. E. Reinaud expose ensuite que la Commission des publications est d'avis de ne pas publier pour 1916 un volume de Mémoires : il n'y a eu que 10 séances annuelles depuis la guerre au lieu de 20 ; pas de séance publique et enfin le dernier volume a compris deux années 1914 et 1915. Par contre, ne serait-ce que pour affirmer la vie académique de 1916, il serait bon de publier le petit bulletin de l'année dernière : il en est ainsi ordonné.

Enfin la même Commission a été saisie de la demande formulée par plusieurs journaux de communiquer à la presse un compte rendu succinct des séances. Les journaux ont prétendu qu'ils seraient heureux de faire connaître à leurs lecteurs le résumé de travaux intéressants, qui vont un peu au hasard, à telle ou telle publication.

La Commission estime qu'un essai peut être tenté, mais pour cela il faudrait que l'auteur de la communication fit lui-même un compte rendu abrégé et d'autre part que le secrétaire s'entendit avec le syndicat de la presse pour n'avoir à lui remettre qu'un seul exemplaire dudit compte rendu.

Ces propositions sont approuvées.

On passe aux lectures :

M. le chanoine Albert Durand communique son rapport sur l'ouvrage de M. Charles Roux, *un félibre Irlandais, William Bonaparte Wyse*. L'auteur de ce rapport, à la suite de M. Charles-Roux étudie la vie et l'œuvre poétique du félibre Irlandais. Ce félibre, fils de sir Thomas Wyse et petit-fils par sa mère de Lucien Bonaparte, prince de Canino, à la lecture de *Mireio*, s'éprit d'amour pour la littérature provençale, étudia à fond les diverses langues romanes, s'adonna lui-même à la poésie. Ses deux principaux ouvrages : *Li Parpaïoun blu*, (Les Papillons bleus) (1868) et *Li Piado de la Princesso*, (Les traces de la Princesse) (1862) le classèrent parmi les maîtres de la renaissance provençale. Il exerça une influence considérable sur le mouvement félibréen, fut un des promoteurs les plus convaincus d'une fédération de tous les peuples de souche romane, d'une *Union Panlatine* maintenue par les intérêts de race et le fort lien d'un commun idéal.

La correspondance du félibre Irlandais avec Mistral, dont il fut l'ami et l'admirateur passionné, offre le plus grand intérêt.

La splendide illustration de l'ouvrage de M. Charles Roux est à la fois une œuvre artistique du meilleur goût et une documentation historique de la plus haute valeur.

L'auteur du compte rendu, après avoir analysé l'ouvrage du grand armateur marseillais, en loue l'ordonnance harmonieuse, le sens psychologique très affiné, la langue souple, riche, abondante, le style coloré de teintes gracieuses et délicates.

En terminant, M. Albert Durand dégage la leçon qui se dégage de cette publication de grand luxe, le souci des vastes affaires commerciales, s'alliant à la recherche désintéressée du beau ; l'amour de la petite patrie et de sa belle langue, nouant un lien puissant pour nous attacher de plus en plus à notre grande et immortelle patrie.

La séance se termine par la lecture de trois nouvelles fables de M. Jules Gal, inspecteur Général de l'Instruction primaire :

Lou Chaîne et la Canella,  
La dourco de la,  
Lou rei lioun, lou loub et lou rinard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance est fixée au lundi 19 mars.

## Compte rendu financier

---

Les recettes se sont élevées à fr.	2.188 »
Les intérêts des comptes à.. fr.	581 90
	<hr/>
	2.769.90
Les dépenses se sont élevées à fr.	2.319.65
	<hr/>
Boni de.....	480.25
	<hr/> <hr/>

---

### Recettes :

26 membres résidants :	
Jetons B 244 .....	fr. 122 658 »
Espèces.....	658
	<hr/>
	780
18 non résidants.....	270 »
15 correspondants.....	150 »
1 diplôme .....	10 »
Conseil général.. ..	600 »
Conseil municipal. ....	500 »
	<hr/>
	2.188 »
En Caisse 1 <sup>er</sup> janvier 1916.....	669 65
	<hr/>
	2.857 65
	<hr/> <hr/>

*Dépenses :*

Note Teissères.....	127 40
Garçon de salle.....	50 »
Concierge des Beaux-Arts.....	60 »
Ficelle, papier Bataille.....	11 25
Local Société d'Agriculture...	100 »
Annales du Midi.....	12 50
Souscription Dechelette..	50 »
1 <sup>re</sup> note Chastanier.....	1.272 »
2 <sup>me</sup> » »	312 50
Prix Jules Salles.....	300 »
Recouvrement par la poste.....	13 05
Envoi des mémoires.....	4 55
Timbres, quittances, divers....	6 40
	<hr/>
	2.319 65
Bons de la défense nationale....	750 »
Versement Banque Arnaud....	500 »
	<hr/>
	3.569 65
Remboursé note Chastanier par la Banque Moline... ..	1.272 »
	<hr/>
	2.297 65
En Caisse.....	560 »
	<hr/>
	<u>2.857 65</u>

*Compte des jetons :*

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 1916. ...	44
Rentrés.....	244
Disponibles.....	288
Distribués.....	205
Solde.....	83

*Comptes ordinaires au 31 décembre 1916.*

Solde en Caisse.....	560 »
Compte Arnaud Gaidan....	1.567 35
» Moline.....	2.165 85
Bons de la défense nationale...	10.000 »
	<u>14.293 20</u>

*Compte de réserve :*

Solde ancien.....	2.525 20
Augmenté des intérêts.....	117 75
	<u>2.642 95</u>

*Fondation Maumenet :*

Solde ancien.....	3.402 50
Augmenté des revenus.....	2.533 »
	<u>5.935 50</u>
Bourses distribuées.....	800 »
	<u>5.135 50</u>

*Fondation Jules Salles :*

Solde ancien.....	275 »
Revenus.....	300 »
	<u>575 »</u>
Prix distribué.....	300 »
Solde.....	<u>275 »</u>

*Séance du 19 Mars 1917*

---

Présents : MM. Coulon, président, Emile Reinaud, Delamare, Jouve, Robin, Mazauric, Sorbier de Pognadoresse, Guérin, chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn, de Vallavieille, Convergne.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. *Pagès* a reçu communication de la lettre du Secrétaire l'informant de sa nomination de membre non-résidant et adresse tous ses remerciements à l'Académie.

M. le trésorier lit la lettre suivante que M. *Georges Maurice* élu membre honoraire lui a adressée :

« Le Rouvray p. Sarrians, 12/3/17.

« Mon cher confrère et ami,

« Car si nous restons confrères, vous me permettrez de retenir surtout le second, et, dans la retraite où je suis entré, de retenir le souvenir de nos longues et bonnes relations.

« J'ai abusé quelque peu de la permission accordée aux convalescens d'être paresseux. Mais la très sévère maladie qui m'a cloué au lit pendant tout un mois, m'a laissé une grande faiblesse.

« Je suis très sensible à l'honneur que m'a fait l'Académie et je vous prie officiellement de lui en témoigner toute ma reconnaissance. Je désirerais fort pouvoir de temps en temps et avec la sobriété qui convient à un retraits, communiquer avec elle ; mais depuis le commencement de la guerre, je n'ai pas eu le courage de faire moindre travail, même de mettre mes notes en ordre. Et puis quand je reviendrai à Nimes passer quelques jours, quels sont ceux que je retrouverai ? Et parmi eux que d'amis en deuil et dont la vie est brisée par la perte d'un fils. quand ce n'est pas de deux, comme dans ma famille.

« Quand donc finira cette épouvantable guerre ?

« Merci encore une fois et croyez-moi toujours votre bien dévoué.

» Georges MAURICE ».

Par une lettre du 17 mars, M. Blanc affirme sa reconnaissance à l'Académie pour la sympathie qu'elle ne cesse de lui témoigner ; il travaille en ce moment à diverses compositions qui lui permettront sans doute de passer avec succès ses examens de fin d'année.

M. le chanoine *Durand* fait part des remerciements de M. *Jules Charles Roux* pour l'accueil fait par la Compagnie à son dernier volume : *Bonaparte Wyse*.

On passe à l'ordre du jour.

M. de *Pougnadoresse* donne lecture de la première partie de son étude sur les Pénitents Blancs à Nîmes. Fondée seulement en 1743, pour disparaître à la Révolution, cette confrérie, dans sa courte existence, eut une carrière mouvementée et son histoire jette un jour intéressant sur la vie de notre cité au 18<sup>e</sup> siècle. Après le récit des incidents qui marquent la fondation il expose son organisation, le mode d'élection de ses prieurs avec des compétitions parfois passionnées et dans un tableau vivant et animé fait revivre à nos yeux l'existence de cette confrérie qui a marqué dans notre histoire locale et dont *Ménard* parle à plusieurs reprises.

M. *Emile Reinaud* lit une poésie intitulée : *Vision d'hiver, Nîmes sous la neige* ; et M. *Guérin* un conte patois : *Enco dou jugé de pès*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

*Séance du 23 avril 1917*

---

Présents : MM. Coulon, président, Fabre, Emile Reinaud, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, Mazauric, Guérin, chanoine Durand, Peyron, Kahn, Coste, de Vallavieille, Convergne, membres résidants, M. Gal, membre non-résidant.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le *Président* rappelle le deuil cruel qui vient de frapper M. de *Pougnadoresse* ; rien ne pouvait le faire présager à la dernière séance où notre confrère a lu la première partie de son étude sur les *Pénitents Blancs* à Nîmes ; au nom de l'Académie le *Président* lui adresse le témoignage ému de ses plus vives condoléances.

D'autre part M. le *Président* a reçu la lettre suivante de M. de *Pougnadoresse* :

« *Pougnadoresse*, 17 avril 1917.

« Monsieur le *Président*,

« L'Académie comprendra qu'à la suite du deuil qui vient de me frapper, je m'excuse de ne pouvoir assister à sa prochaine

séance, mais je vous serai reconnaissant de témoigner à nos confrères toute ma gratitude pour les marques de sympathie que j'ai reçues d'eux dans le malheur que je viens d'éprouver.

« Je leur demanderai toutefois quelque indulgence pour la suite de ma lecture sur les Pénitents-Blancs. Je suis obligé de prolonger mon séjour à la campagne par suite de l'état de santé de ma femme et la difficulté actuelle des communications aidant, il me sera peut-être assez difficile de me trouver aux prochaines séances de l'Académie.

« Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

« DE POUGNADORESSÉ »

M. le Ministre de l'Instruction publique a accusé réception de 176 exemplaires des Mémoires de l'Académie de Nîmes années 1914-1915, pour être transmis à diverses Sociétés savantes ainsi que des cinq exemplaires du Bulletin des séances.

M. le Trésorier a reçu et fait circuler la plaquette en argent représentant Joseph Dechelette 1862-1914 :

Gallicæ reliquias illustravit,  
pro Gallia miles cecidit.

On passe à l'ordre du jour :

M. Convergne donne lecture à l'Académie d'une étude sur la production du blé

dans le monde avant et pendant la guerre actuelle.

Il met en relief la situation spéciale de notre pays qui avant 1914, était la seule nation de l'Europe occidentale tirant de son sol la quasi totalité du blé nécessaire à son alimentation.

Depuis lors, sa production annuelle a considérablement diminué et la France a dû, comme ses alliées l'Angleterre et l'Italie, importer de grosses quantités de froment. Celles-ci ont été fournies par les Etats-Unis, la Canada, la République Argentine, l'Australie et l'Inde, pays dont la récolte de l'année 1915 avait été particulièrement abondante.

La production de blé dans le monde a été réduite dans des proportions telles, que l'avenir apparaît assez sombre au point de vue alimentaire.

D'un rapide aperçu sur la situation probable des nations grosses productrices de céréales, après la guerre, M. Convergne conclut que la France restera un pays gros producteur de blé. Avec les produits d'Afrique et d'Alsace, les engrais ne manqueront pas ; le point noir, c'est la diminution de la main-d'œuvre.

M. *Jules Gal*, membre non résidant, a traduit en dialecte nimois deux des meilleures fables de La Fontaine : « Le Héron et les Deux Pigeons » ; sans s'astreindre à une imitation servile de son modèle, mais aussi sans verser dans la vulgarité, il a présenté sous un nouveau jour les deux piè-

ces célèbres et les a éclairées d'une égale poésie.

M. Hierle, le frère du peintre de portraits qui fut bien connu à Nîmes, est aussi un continuateur de Bigot. Sa fable : « Lou Gal et lou Rinar », d'une allure franche et joyeuse a été écoutée avec un vif intérêt ; elle témoigne de dons naturels qu'un peu plus d'étude et de critique rendra vite tout à fait remarquables.

La séance s'est terminée par une lecture de M. *Benoît-Germain*, membre honoraire, qui a traduit en vers français le bel apologue de Lessing : « La Brebis et Jupiter ». La pauvre bête se plaint de la guerre qui lui est faite, et finalement elle est trop amie de la paix pour se résoudre à accepter les griffes, les cornes, le venin que lui offre le roi des dieux. Trop de bonté, ajoute M. Benoît-Germain, il est bon, à tous points de vue, d'être armé ; il faut aimer ses ennemis, mais qui bien aime, bien châtie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

Séance du 14 mai 1917.

---

Présents : MM. Coulon, *président*, Fabre, Emile Reinaud, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, Raphel, Mazauric, Trial, Guérin, chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn, Couvergne.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. M. de Vallavieille s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président fait part à l'Académie de deux nouvelles qui contrastent profondément l'une avec l'autre : c'est d'abord la mort récente, au champ d'honneur, du fils de notre regretté confrère Lahaye ; quoique sa santé dut l'éloigner de tout service, Claude Lahaye avait trouvé le moyen de s'incorporer dans les chasseurs à pied, troupe d'élite qui si souvent s'est couverte de gloire : l'Académie adresse à sa mémoire un souvenir ému.

D'autre part M. le Président est heureux de lire la citation dont a été objet le chirurgien Fabre, fils de notre confrère, le pasteur Gustave Fabre : « inscrit au tableau » spécial comme chevalier de la Légion » d'honneur à compter du 1<sup>er</sup> avril 1917. » Médecin de haute valeur, chirurgien distingué. Médecin chef d'une ambulance.

» Dirige sa formation avec beaucoup de  
» compétence et de dévouement.

Après les remerciements de M. G. Fabre, M. le chanoine *Albert Durand*, lit la première partie de sa biographie d' *Un martyr de la Révolution, l'abbé Clémenceau*. Originaire de Rennes en Bretagne, docteur en théologie, l'abbé Henry Claude Clémenceau obtint un canonicat à la cathédrale d'Alais, Successivement vicaire général de M. de Balore à Alais et à Nîmes, il joue un rôle pacificateur au milieu de nos troubles civils. Après la suppression du Chapitre de la Cathédrale, il organise le service du culte divin avec le concours des autorités administratives. Mais aussi attaché à la foi qu'au maintien de la concorde, il refuse de prêter serment à la Constitution civile du clergé, et, au moment de l'installation du schisme constitutionnel, il protesta, dans la meilleure forme que les circonstances lui permirent, contre la prétendue suppression de ses pouvoirs de vicaire général et de curé. Il se montra toujours soucieux de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

M. le pasteur Fabre lit ensuite un travail sur Jacques Saurin. Jean Saurin, père du grand prédicateur, était originaire de Calvisson ; il s'établit à Nîmes comme avocat ; il y conquiert une position brillante dans le barreau du Languedoc et s'y créa d'agréables relations. Il contribua vers 1692, avec quelques érudits et litterateurs, à fonder l'Académie de Nîmes dont il fut durant trois ou quatre ans le secrétaire.

Mais, à la révocation de l'Edit de Nantes, il dut, comme tant d'autres, quitter son pays, et à travers de nombreux périls, il atteignit avec sa femme et ses quatre enfants, la ville de Genève. Jacques, son fils aîné, né en 1677. n'avait alors que neuf ans ; élevé dans des sentiments profondément religieux, il se voua au ministère et se fit dès le début une grande réputation comme orateur. D'abord pasteur de l'Eglise française de Londres, il fut appelé à celle de La Haye, où il passa vingt-cinq ans et sa gloire ne fit que croître. Les esprits les plus distingués de l'époque étaient captivés à sa voix. Par ses discours imprimés sa renommée s'étendit dans toute la chrétienté et jusque dans le monde catholique. Le cardinal Maury n'hésita pas à le considérer comme une des gloires de la France ; l'abbé Pichon a publié une brochure intitulée : « Principes de la religion et de la morale ; extraits des sermons de Saurin » ; et dans le catalogue de l'abbaye de Prémontré, à côté de cette indication : « Sermons sur divers textes de l'Ecriture Sainte, par Jacques Saurin », on trouve une note manuscrite de l'abbé d'Ecuy, ainsi conçue : Ils ont été prêchés à Notre-Dame de Paris par le P. Pacau, jésuite, mot à mot et sans changement.

Le caractère de Saurin était à la hauteur de son talent ; mais, il lui manquait une chose, la santé. Un acte de dévouement pastoral porta une atteinte mortelle à sa constitution déjà bien compromise et il mourut le 30 décembre 1730, en disant à son fils : Mon enfant aimez la piété, il n'y a que cela de beau au monde.

Tel est l'homme éminent qui eut parmi nous son berceau et dont une des rues de Nîmes, très modeste d'ailleurs consacre la mémoire. Rendons hommage à un citoyen, digne par son talent et par son caractère, de notre sympathie et de notre admiration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 4 Juin 1917

---

Présents : MM Coulon, *président*, Emile Reinaud, Jouve, Chanoine Bonnefoi, Mazauric, Guérin, Peyron, Margier, Kahn, de Vallavieille, Convergne.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Chanoine Durand est excusé.

M. le secrétaire lit la lettre du bibliothécaire de l'Université d'Aix-Marseille qui accuse réception des mémoires qui lui ont été adressés et remercie l'Académie de Nîmes.

D'autre part la Société archéologique de Provence demande l'échange des publications.

« Monsieur le Président  
de l'Académie du Gard,

« Nous serions très désireux et très honorés d'entrer en relations avec votre savante Société, par l'échange réciproque et régulier de nos Bulletins : des Sociétés d'études, voisines comme les nôtres, ne peuvent que gagner à se connaître mutuellement.

« Si vous croyez devoir accueillir en principe ma proposition, j'aurai l'honneur de vous adresser nos 2 derniers Bulletins, constituant les premiers fascicules de notre tome en cours de publication.

« Vous pourriez ensuite, de votre côté nous adresser en retour celles de vos publications se rapportant à votre tome actuel.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleurs sentiments de confraternité.

« Le Président,  
« MAGNAN »,

Il est fait droit à cette demande.

La Commission du Legs Jules Salles, s'est réunie le 2 juin.

Après avoir pris connaissance des 12 pièces de vers présentées, elle d'avis d'accepter l'offre de l'auteur qui dans sa lettre de candidature propose d'adresser à l'Académie « des Contes de l'arrière en prose » au cas où les poésies déjà envoyées ne seraient pas un bagage suffisant. La Commission se réunira donc à nouveau avant la prochaine séance.

On passe aux lectures

M. Guérin a écrit l'histoire d'un bâtiment municipal, le Lycée de jeunes filles.

Cette étude comprend cinq parties : La vente d'un vieil immeuble, l'hôtel Rivet, l'hôtel de la Préfecture, la Maison de la Miséricorde et le Lycée de jeunes filles.

Le vieil immeuble Montclus, situé au coin de la Grand'Rue et de la rue du Camp-Neuf ou de l'Evêché est vendu par Mme de Cadolle, veuve de Messire de Voguë et héritière des Montclus, au sieur David Rivet, négociant, qui devient plus tard seigneur de Sabatier. L'acte de vente est du 11 décembre 1778. Un rapport d'experts sur l'état de l'immeuble en donne une description peu flatteuse et révèle un véritable abandon. Le nouveau propriétaire Rivet procède à une complète restauration dès 1786 et c'est à lui qu'est dû le bâtiment actuel.

M. Rivet et un peu plus tard Mme Rivet se préoccupent d'étendre leur immeuble par des acquisitions nouvelles, de l'affranchir de certaines servitudes et de le défendre contre des voisins combatifs qui ont recours à toutes les ressources de la procédure. C'est en 1822, le 11 mai, que l'Hôtel Rivet est acheté au prix de 130.000 fr. pour devenir l'Hôtel de la Préfecture.

L'Evêché qu'occupait le Préfet est rendu à l'Evêque à la suite de ce transfert. Des constructions de bureaux et d'archives sont à signaler pendant cette occupation.

L'Hôtel de la Préfecture devient bâtiment municipal le 18 décembre 1857, au prix de 240.000 francs.

Le Maire destine l'immeuble au service de la Miséricorde et du Bureau de Bienfaisance, mais la commission des travaux s'y oppose et plus tard c'est le conseil municipal, quand la commission s'est rangée à

l'avis du maire. Un vote même décide d'installer dans l'Hôtel de la Préfecture un Musée, la Bibliothèque, les écoles des Beaux-Arts et des collections.

Il ne faut rien moins que l'urgente nécessité de transférer la Miséricorde pour obtenir son installation provisoire dans l'ancienne Préfecture (10 novembre 1860). Mais bientôt l'installation devient définitive et entraîne des agrandissements sur deux immeubles de la rue Dorée.

C'est le moment où le bâtiment a sa plus grande extension (2 décembre 1861).

En novembre 1882, les cours secondaires de jeunes filles sont installés dans une partie de la maison. Le développement des cours amène leur transformation en Collège, en 1900, et celle-ci entraîne l'occupation du bâtiment et fait reléguer le Bureau de Bienfaisance dans les annexes de la rue Dorée. Plus tard, la laïcisation du Bureau, en 1901, facilite encore l'agrandissement du Collège qui devient Lycée (octobre 1907) et l'Etablissement d'un Internat qui est reconnu Municipal en 1909.

La période de 1909 à 1917 est marquée à la fois par les empiètements du Lycée sur le Bureau et par la réduction du Bureau aux dimensions les plus exigües.

Sur la proposition de plusieurs membres, le registre des présentations est ouvert et une candidature de membre non résidant est inscrite.

La séance est levée ; la prochaine séance est fixée au lundi 25 Juin 1917.

Séance du 25 Juin 1917

---

Présents : MM. Coulon *président*, Emile Reinaud, Lavergne, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, Guérin, Chanoine Durand, Margier, Kahn, de Vallavieille.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le *secrétaire* a reçu la lettre suivante de Madame Lahaye :

« Paris 4 Juin.

« Monsieur le Secrétaire  
de l'Académie de Nimes,

« Je suis très touchée de l'hommage rendu à mon fils par les membres de l'Académie de Nimes, en souvenir de mon mari, leur collègue.

« Je vous prie, Monsieur le secrétaire, de remercier ces messieurs en mon nom et au nom de mon fils, Jean.

« Nous vous prions également de recevoir personnellement nos remerciements.

« Mon fils, Claude, faisait partie du 27<sup>e</sup> Bat. de Chasseurs Alpins.

« Permettez moi de communiquer à l'Académie ce bel ordre du jour d'un général aux Alpains après l'offensive de la Somme ou mon fils avait été blessé ; je pense qu'elle intéressera ces messieurs par sa forme littéraire.

Recevez, M. le secrétaire mes salutations distinguées. »

« V<sup>ve</sup> Lahaye »

« Entrée dans la bataille à l'allure de la charge, ne marquant le pas que sur ordre et pour mieux reprendre son élan, la 6<sup>e</sup> brigade de chasseur n'a connu l'obstacle que pour le renverser.

A la rescousse des bataillons du 44<sup>e</sup> et 133<sup>e</sup> elle n'a fait qu'un bond jusqu'à Bouchavesne. Sur elle ensuite la contre attaque s'est usée.

Chasseurs de la 6<sup>e</sup> brigade, l'ennemi sait que les Alpains des 6<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> bataillons sont aussi ardents en plaine qu'en montagne, et que bois ou tranchées ils enlèvent tout.

Je m'incline devant vos morts.  
Je salue votre glorieux drapeau. »

Au P. C. le 17 septembre 1916  
Le général de.....  
C<sup>t</sup> le.... Corps d'Armée »

M. Guérin a écrit au secrétaire de l'Académie la lettre qui suit :

« Nimes 9 Juin 1917 »

« Mon bien cher Confrère.

« Je ne pus assister à la séance de la com-

mission des publications qui fut tenue je crois au mois de janvier et où il fut décidé de réunir en un seul volume les travaux de l'Académie parus au cours des années 1916 et 1917.

« Ne pensez-vous pas qu'il serait opportun de réunir cette commission avant la séance de Juillet pour arrêter les études de nos confrères déjà communiquées qui devront paraître dans ce volume ? Vous connaissez les lenteurs de notre imprimeur. Il serait à souhaiter que sauf les communications qui auront lieu d'octobre à fin décembre 1917, tout le reste fut déjà imprimé à cette date de façon qu'en indiquant dans la dernière séance de 1917 les travaux du dernier trimestre à publier, le volume des Mémoires put paraître au plus tard en Février 1918.

« Il me semble que ce serait là une excellente méthode à suivre pour éviter les retards dont on se plaignait en 1914. Sans procéder comme l'Académie du Vaucluse qui publie ses travaux par fascicules, nous donnerions à nos confrères et à nous l'occasion et la satisfaction de faire faire des tirages à part en temps voulu, au moment même où la presse a rendu compte des travaux de l'Académie. Il se passe vraiment trop de temps entre les communications des premières séances de 1916, par exemple, et leur impression qui peut-être renvoyée jusqu'à la fin de l'année 1918.

« Je vous serai très obligé de soumettre ma proposition à notre Compagnie et à la commission de publication ; je partage l'avis

de notre confrère Monsieur Jouve qui dans une de nos séances avait trouvé la formule type en disant : Les Mémoires c'est l'Académie.

« Je vous prie d'agréer, mes salutations les plus cordiales et les plus empressées.

« P. Guérin »

La Compagnie se range à l'avis de M. Guérin ; en conséquence M. le secrétaire s'entendra à cet effet avec M. Chastanier et convoquera avant la prochaine séance la commission des publications.

M. *Guérin* au nom de la Commission du Legs Jules Salles lit son rapport sur les œuvres présentées : poésies et contes français d'une part, poésie patoise de l'autre, dont les conclusions sont que : l'importance de ces œuvres ne paraît pas suffisante pour justifier l'attribution du prix Jules Salles en 1917 ; le prix disponible sera ajouté à celui de 1918 pour récompenser des travaux plus importants et plus méritants : l'Académie décide en outre que sauf circonstances exceptionnelles elle n'examinera à l'avenir que des œuvres littéraires déjà imprimées.

On passe aux lectures.

M. le chanoine Albert Durand lit la seconde partie de sa biographie de l'abbé Clémenceau. Devant les violences du pouvoir exécutif, le curé de Saint-Castor quitta la ville de Nîmes peu après l'installation du schisme constitutionnel. Il se retira d'abord à Villeneuve-les-Avignon ; de là il chercha

par une correspondance touchante à maintenir ses paroissiens dans la fidélité à la religion tout en leur prêchant la soumission au pouvoir civil et la concorde. Forcé au printemps de 1792 de fuir de Villeneuve, il fut chercher un refuge à Naves, près des Vans. Il périt victime des passions révolutionnaires dans cette dernière ville, le 14 juillet 1792.

M. le *Chanoine Bonnefoi* lit ensuite une étude des mieux documentées sur l'épervier électrique de M. Marcillac. Très clairement il en a fait la description, en a donné la théorie et en a exposé les résultats.

Cet épervier est une sorte de réseau métallique à plusieurs milliers de pointes, destiné à préserver à la fois de la foudre et de la grêle. Installé depuis trois ans sur le Chenavari, un des sommets de la chaîne volcanique du Coiron, en Vivarais, au-dessus du village de Rochemaure, en face de Montélimar, l'appareil a tenu toutes ses promesses. La Compagnie P. L. M. en a adopté l'emploi dans quelques-unes de ses sections. Après enquête, le Directeur des services agricoles de l'Ardèche a conclu à une action protectrice très caractérisée. Vu la modicité du prix de l'épervier, les agriculteurs de l'Hérault et du Gard auraient certainement avantage à faire des essais dans des régions fréquemment ravagées par la grêle.

Un modèle très réduit de l'appareil offert gracieusement à l'Académie de Nîmes se trouve actuellement au siège central d'Agriculture, 7 rue des Frères-Mineurs. Nous

félicitons M. Marcillac d'avoir mis à profit les loisirs que lui laisse sa retraite pour mener à bonne fin ces recherches si intéressantes et sa découverte si utile.

La longue et belle carrière qu'il a eue dans l'administration des Postes et des Télégraphes pouvait-elle souhaiter couronnement plus heureux ?

La séance se termine par la lecture d'une brillante poésie due à l'imagination vive et ardente d'un Poilu :

*Comment les anges font les nations.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

Séance du 9 juillet 1917.

---

Présents : MM. Coulon, E. Reinaud, Delamare, Jouve Robin, Raphel, Mazauric, Guérin, Chanoine Durand, Margier, Kahn, de Vallavieille.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre non résidant. Après l'accomplissement des formalités réglementaires, *M. de Cabissole*, ancien président du Tribunal civil d'Alais, dont la candidature a été inscrite sur le registre des présentations le 4 Juin dernier, a été élu à l'unanimité membre non résidant.

La Commission des Publications a approuvé les termes de la lettre de *M. Guérin* lue à la dernière séance ; en conséquence toutes diligences seront faites auprès de l'imprimeur pour que indépendamment du *Bulletin* qui est en cours d'impression, *M. Chastanier* commence aussitôt que possible à s'occuper des Mémoires 1916-1917.

*M. le Président* adresse les compliments de la compagnie à *M. Margier* nommé vice-président du Tribunal civil ; tout le monde, au Palais, dit-il en substance, rend hommage à l'intégrité, à la science juridique, à l'application professionnelle de

notre confrère, au culte qu'il rend au devoir de la façon la plus absolue.

*M. Margier* remercie *M. Coulon* et se déclare heureux que de nouveaux liens l'attachent pour longtemps à Nîmes et à l'Académie.

*M. Guérin*, faisant diversion à ses études historiques ou démographiques, consacre avec un égal succès des vers français à son petit-fils Pierre et des vers languedociens à Pandoro.

L'Académie entend ensuite la lecture de sonnets de *M. Tuffier*, d'une pièce de *M. Benoît-Germain*: « Langage de la Création » et de poésies de *M. Hierle*.

La séance, toute consacrée à la poésie, s'est terminée par la lecture d'un « Sonnet égyptien » et de « Pensées d'un atrabilaire », qui ont vivement intéressé l'Académie.

Elle entre en vacances pour trois mois.

---

Séance du 15 octobre 1917

---

Présents : MM. Coulomb, *président* ; E. Reinaud, Delamare, Jouve, Chanoine Bonnefoi, Raphel, Mazauric, Sorbier de Pougnaudresse, Chanoine Durand, Margier, Kahn, de Vallavieille.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire a reçu la lettre suivante :

« Alais, 17 juillet 1917.

« Monsieur le Secrétaire,

« En rentrant de la campagne, je trouve votre lettre m'annonçant que l'Académie de Nîmes, m'a élu à l'unanimité membre non résidant. C'est un honneur dont je ne puis être que très fier.

« Je vous en remercie et vous prie d'être auprès de tous les membres de l'Académie l'interprète de toute ma reconnaissance.

« Veuillez agréer Monsieur le secrétaire, l'hommage de mes sentiments bien respectueux.

« Ch. DE CABISOLE »

M. *Eloy Vincent*, membre non résidant, devenu membre résidant depuis sa nomination comme Directeur de l'École des Beaux Arts s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce soir, pour cause d'indisposition subite.

Le *bulletin* des séances pour l'année 1916 est distribué.

L'Académie reçoit de M. Gache membre correspondant, en hommage, une brochure adressée *aux Jeunes gens*, et extraite de la Revue « Les Idées Saines » ; elle reçoit au même titre de M. Tuffier « La voix du cœur », recueil manuscrit de poésies.

La Société préhistorique de France a adressé à la Compagnie la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

« La Société Préhistorique Française a créé, en 1906, une commission pour établir l'Inventaire et la Carte des Enceintes et Camps préhistoriques de France.

« Cette Commission, sous l'impulsion de son premier Président, M. le Dr Ad. Guébard, puis de M. Armand Viré, a pu mener à bien la tâche qui lui avait été confiée.

• Après un long travail de correspondance, de dépouillement et de mise en œuvre des multiples renseignements reçus des Sociétés savantes et de ses Correspondants, — officiels et bénévoles, — l'inventaire qui a pu être établi, constitue un document de premier ordre, qu'il sera facile de tenir à jour et dont l'utilité a déjà été démontrée par l'expérience.

« Tous les Archéologues regrettaient qu'un travail analogue ne fût pas entrepris pour les Souterrains, Grottes et Cavités artificielles.

« L'Association Française pour l'Avancement des Sciences, voulant combler cette lacune et poursuivre l'œuvre utile commencée, a demandé à la Société Préhistorique de se charger de ce nouvel Inventaire. Elle lui a, dans ce dessein, accordé une importante subvention.

« La Commission qui a été instituée au sein de la Société Préhistorique pour y pourvoir, sous la présidence du Professeur Adrien de Mortillet, espère que les si précieux concours prêtés à la Commission des Enceintes lui resteront acquis.

« L'intérêt qui s'attache à toute augmentation de la documentation préhistorique ou archéologique ne vous échappera pas ; la Commission s'en autorise pour vous demander de bien vouloir l'aider, en recueillant vos renseignements et ceux des Membres de votre Savante Compagnie. Nous vous serions reconnaissants de nous indiquer au besoin les personnes qui vous paraîtraient désignées pour collaborer à notre laborieuse entreprise.

« Nous sommes persuadés que vous voudrez bien faciliter notre tâche en provoquant l'envoi ou faisant le groupement de toutes les indications, références, dessins, description, etc , qui nous sont utiles. Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous jugeriez nécessaires.

« Nous vous assurons Monsieur, en retour,  
de tous nos sentiments les plus dévoués,

« *Le Président de la Commission,*  
ADRIEN DE MORTILLET. »

« *Le Secrétaire,*  
J. BOSSAVY. »

*Adresser les Correspondances au Secrétaire*  
12, Avenue de Paris à VERSAILLES.

L'Académie désigne MM. *Mazauric et Carrière* pour fournir à la Société tous renseignements utiles au sujet des souterrains et excavations artificielles de la région.

M. *de Pougnaressesse* termine la lecture de son étude sur les « Pénitents-Blancs à Nîmes ». Après nous avoir précédemment fait le tableau de la vie ordinaire de la Confrérie, il nous la montre dans les circonstances extraordinaires prenant part aux fêtes publiques comme aux deuils nationaux. La prédication régulière d'un Grand Carême, « qui attire tout ce qu'il y a de plus beau dans la ville » marque un nouvel essor de la Confrérie. Peu après, la création d'un Parlement Maupeou dans notre ville fait confier aux Pénitents l'« œuvre des prisons », à laquelle ils se consacrent avec zèle, et leur activité s'étend même jusqu'à s'occuper des prisonnières détenues à Aiguesmortes dans la Tour de Constance.

La Révolution vint mettre fin à cette existence bien remplie : les Pénitents se séparèrent vers 1790 ; ils ne devaient plus se

reconstituer et leur immeuble vendu en 1796 comme bien national servit plus tard de Poissonnerie pour disparaître en 1897 lors de la construction de l'école de La Belle-Croix.

Il est donné lecture d'une intéressante notice sur Gaston Darboux qui fut membre honoraire de l'Académie de Nîmes, par M. Jules Gal.

Cette étude, émaillée d'anecdotes, après avoir énuméré les travaux de notre illustre compatriote, décrit le milieu où il est né, insiste sur la facilité, sur la puissance de son travail opiniâtre, sur son action sur les savants dont les plus célèbres, Pasteur en tête, ont deviné Darboux dès la première heure.

M. E. Reinaud lit un sonnet sur Cauterets :

### SONNET SUR CAUTERETS

---

On a vu des chrétiens, sur des Chemins de Croix,  
Qui gagnaient à pas lents le sommet d'un Calvaire  
Et répétaient l'écho d'une ardente prière  
Dans le bourdonnement assourdi de leur voix.

Des croyants d'aujourd'hui, sur les sentiers  
[ étroits ]  
De Cauterets à Mauhourat par la Raillère,  
Un baton à la main, un verre en bandoulière,  
Font un pèlerinage aux Nymphes de leur choix.

Bourrés de volonté, brulant de foi sincère,  
Ils donnent cours à leur maladive chimère  
Et le Gave de voir chaque année aux temps  
[ chauds, ]

Affluer à longs flots l'Humanité qui souffre  
Et qui, pour expier ses péchés et ses maux  
Veut s'abreuver d'eau chaude et se gorger de  
[ souffre. ]

30 juillet 1917.

Enfin l'Académie entend la lecture de quatre sonnets d'un penseur et poète Vauverdois M. Emile Granier qui séance tenante est proposé comme membre non résidant sur le registre des présentations.

La séance est levée.

---

Séance du 12 novembre 1917.

---

Présents : MM. le chanoine Bonnefoi, Reinaud, Delamare, Jouve, Mazauric, chanoine Durand, Peyron, Margier, Roux, de Vallavieille, Eloy Vincent.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. *Eloy Vincent* devenu membre résidant depuis sa nomination comme Directeur de l'École des Beaux-Arts de Nîmes. Il en profite pour rappeler le souvenir de M. Lahaye dont M. Eloy Vincent occupera dignement la place ; il en a pour garante la réputation artistique du nouveau directeur ; chacun sait que l'ancien élève des Beaux Arts de Paris est un peintre distingué, un écrivain de talent, un poète délicat. Aussi l'Académie est-elle en droit de compter sur une éclatante collaboration de notre nouveau confrère,

M. *Eloy Vincent* répond en ces termes :

« M. le Président ; Monsieur,

« Je suis profondément touché des paroles de bon accueil qui viennent de m'être

adressées avec une cordialité trop élogieuse. Je vous remercie bien sincèrement. M. le Président, comme je remercie M. Reinaud et mon ami M. Max Raphel à qui je dois d'avoir été accueilli par votre Académie. Cela ne s'oublie pas. Je vous remercie tous, Messieurs, de l'honneur que vous m'avez fait en me jugeant digne de prendre place au milieu de vous. Je m'efforcerai de le mériter et j'espère y parvenir, car ce qu'on fait avec joie est toujours ce que l'on fait le mieux.

« Nous sommes ici, Messieurs, vos travaux le prouvent avec une rare évidence, nous sommes ici pour transmettre de ceux qui s'en vont à ceux qui viennent tout ce qu'il y a de noble et de mémorable dans l'âme profonde comme dans les caractères apparents de ce coin lumineux de la terre de France.

« Ce pays de Nîmes où le décor antique demeure indestructible et debout comme éternisé par la pureté de la lumière, n'a pas d'admirateur plus fervent que le nouveau venu que vous venez d'accueillir avec cette aménité bien disante qui n'appartient qu'aux hommes de savoir et de labeur réfléchi.

« Tant que j'ai été éloigné de cette terre qui offre au grand soleil l'harmonie et la claire gravité de sa beauté latine, mon plus grand repos moral fut toujours dans la pensée du retour vers cette trinité bleue, le ciel, la Méditerranée et les Cévennes.

« M'y voici dès maintenant et d'autant plus assuré d'y vivre une existence de bon

labeur que je suis parmi vous, c'est-à-dire dans une atmosphère propice d'étude attachante et de science aimable.

« Et c'est de grand cœur, Messieurs, que je vais prendre part à votre œuvre basée sur l'amour de belles choses du temps présent et sur le respect du passé dont Renan disait qu'il est la forme la plus élevée de la foi dans l'avenir ».

Après un rapport de M. *Emile Reinaud* sur la candidature de M. *Emile Granier*, de *Vauvert*, penseur et poète que l'Académie connaît déjà par la lecture de sonnets et de pensées, toutes les formalités prévues par le Règlement étant observées, M. *Granier* est élu membre non résidant à l'unanimité.

M. *Mazauric* lit son travail : à propos de l'ancien cimetière de la *Petite Royale*.

M. *Mazauric* s'étend d'abord sur l'origine du vieux quartier de la *Cathédrale* où il situe le forum principal de la *Colonie romaine*. A l'aide de nombreux documents d'archives, il nous fait assister, après les dévastations wisigothiques et franques, à la résurrection de ce « vicus » qui devait rester au M. A. le centre commercial et politique de la cité, surtout après l'établissement des marchands italiens.

Après avoir raconté les vicissitudes de l'ancienne basilique chrétienne et de la rue de la *Draperie* (auj. *St-Castor*), notre confrère montre par de vieux dessins inédits l'emplacement exact de la porte septentrionale de l'Eglise, appelée la « petite Régale » ou « *Petite Rayole* ».

Un cimetière existait sur les côtés de cette porte, dont l'emplacement fut occupé, après 1567, dont les trois petites maisons actuelles.

M. *Mazauric* attire surtout l'attention de la Compagnie sur la présence de deux avants-corps de taureaux flanquant la Petite Rayole, et offrant la plus parfaite ressemblance avec ceux des Arènes et de la Porte d'Arles. Ils avaient été empruntés à un monument romain et leurs restes se retrouvent encore à l'intérieur d'une des maisons en question. Cet exposé a pour conclusion les deux vœux suivants :

1. Achat et démolition des trois petites maisons, d'une époque relativement récente, qui masquent si malencontreusement la paroi septentrionale d'un édifice aussi intéressant que notre vieille cathédrale ;

2. Sur l'emplacement de l'ancienne maison Darboux, érection d'une plaque commémorative rappelant le souvenir de l'illustre mathématicien qui fit le plus grand honneur à la science française et à sa ville natale.

La séance se termine par la lecture d'une fable de M. Hierlé ; « Li Pastre » ; d'un sonnet de M. Tuffier : « La Tourmagne » et, enfin, d'un sonnet de M. Emile Granier : « Lettre à un Poilu ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 10 décembre 1917

---

Présents : MM. le Chanoine Bonnefoi, *président* en l'absence de M. Coulon ; E. Reinaud, Delamare, Jouve, Raphel, Chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn, Eloy Vincent membres résidants, Gal, membre non résidant.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'Académie reçoit en hommage un grand poème provençal de M. Savinian, *La Lionide* (préface de Mistral et de Maurice Barrès, illustrations de Valère Bernard) dont M. le *Chanoine Durand* rendra compte à une prochaine séance et deux brochures de M. *Gache* membre correspondant : *Vivre, Le Devoir du citoyen français au lendemain de la guerre* et un exemplaire de la Revue : *Le Corps et l'Esprit*, où se trouve un article de M. *Gache* : *De quoi demain sera t-il fait ?*

Lecture est donnée de la lettre suivante de M. *Guérin* :

« Milhaud, 20 Novembre 1917.

« Mon cher Confrère,

« En instance de mise à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1918, par suite du triste état

de ma vue, comme vous le savez, j'ai cessé d'habiter Nîmes depuis le mois d'août et je me suis retiré à Milhaud.

« Il m'est bien difficile dans ces conditions de conserver le titre de membre résidant de l'Académie de Nîmes. Le règlement de la Compagnie est du reste formel là-dessus.

« Croyez que j'éprouve le plus vif regret de ne pouvoir assister aux séances académiques que l'aménité de mes confrères et les lectures de leurs travaux rendaient pour moi si cordiales et si attrayantes. Je serai heureux, si mes confrères veulent bien y consentir, puisque le règlement, je crois, m'y autorise, de faire partie de la Compagnie à titre de membre non résidant et ce sera un véritable plaisir pour moi de me figurer que je puis encore participer, quoique de loin, à vos doctes travaux.

« Je vous prie de rappeler à tous mes confrères sans exception que je garde de leur bienveillance et de leur indulgente sympathie le plus doux et le plus précieux souvenir.

« Veuillez transmettre à Monsieur le Président l'expression de mes meilleurs sentiments et recevez vous-mêmes mes plus cordiales salutations.

« P. GUÉRIN, professeur. »

L'Académie partage les regrets de notre confrère et le nomme membre non résidant, espérant bien que M. Guérin qui a été un

membre très actif de la Compagnie, lui continuera son intéressante et diverse collaboration.

Elle entend ensuite la lecture d'un joli sonnet de M. Granier par lequel le nouveau membre non résidant remercie l'Académie.

### SONNET

---

J'ai chanté, tout enfant, mon doux pays natal  
Et ses côteaux ardents où le soleil ruisselle,  
Et ses sentiers, quand l'aube (ouvrière fidèle)  
Suspend aux verts buissons ses perles de cristal.

Mon âme était sans voix depuis le jour fatal  
Où des yeux ont pleuré sur la guerre cruelle ;  
Mais jaloux de tracer, fier de votre tutelle  
Un modeste sillon au champ de l'idéal,

Discrètement, Messieurs, j'ai frolé votre porte,  
Et vous m'avez tendu la main qui reconforte ;  
Alors, j'ai cru sentir, dans l'accueil généreux,

Comme un vague laurier qui couronnait ma tête  
Et j'ai béni les jours lointains et bienheureux  
Où la terre, éveilla ma lyre, encor muette.

E. GRANIER.

C'est ensuite M. Eloy Vincent qui lit trois poésies émouvantes d'un recueil encore inédit : *la Guirlande sinistre* et qui ont pour

titre : *Une nuit d'hiver pendant la guerre, la Garrigue Natale, aux Morts sans nom.*

Enfin M. Jules Gal donne lecture d'une poésie pleine de charme de M. Guérin : *Li peiro de moun jardin.*

M. E. Reinaud donne connaissance du rapport de la Commission du Legs Maumetnet attribuant pour l'année 1917-1918 une subvention de 500 fr. à M. Blanc et une autre de 300 fr. à M. Clavel : les certificats fournis à ces deux pupilles de l'Académie sont on ne peut plus élogieux : les conclusions de la Commission sont adoptées.

Après délibération, l'Académie qui n'a plus procédé depuis la guerre, au remplacement de ses membres résidants, décide de reprendre avec la nouvelle année les élections complémentaires et de nommer 6 ou 7 membres résidants sur les 9 vacances actuelles ; le registre des présentations sera ouvert à la séance du 14 janvier 1918.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

34372

BULLETIN  
DES SÉANCES  
DE  
L'ACADÉMIE DE NIMES

---

Année 1918

---



NIMES  
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER  
A. CHASTANIER, SUCCESSEUR  
12, rue Pradier, 12.

—  
1919

---

SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

ANNÉE 1918

---

*Séance du 14 janvier 1918*

---

Présents ; MM. Coulon, *président*; Fabre, E. Reinaud, Delamare, Jouve, chanoine Bonnefoi, Raphel, Mazauric S. de Pougna-doresse, Trial, Peyron, Margier, Kahn, Roux, Coste, de Vallavieille, Convergne, membres résidants, Ed. Hugues membre non résidant.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Conformément au précédent établi depuis la guerre, l'Académie, au lieu de procéder au renouvellement annuel de son Bureau, décide que les fonctions de Président continueront d'être assurées par M. *Coulon*.

M. *Coulon* malgré ses réserves fondées sur l'état de sa santé, et devant l'insistance de ses confrères, accepte de rester encore à la tête de l'Académie et la remercie de la bienveillance qu'elle n'a cessé de lui témoigner.

D'autre part il est décidé qu'au cours de la séance ordinaire du mois d'avril, la Compagnie étant alors à peu près au complet, il sera procédé alors à l'élection d'un secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Clauzel décédé en 1914.

M. *Reinaud* fait le rapport de la Commission des anciens présidents qui s'est réunie le 11 janvier dernier et s'est mise d'accord sur le nombre et le nom des candidats.

L'Académie déclare que le registre spécial de présentation est ouvert et qu'il sera clos à la fin de la présente séance ; en conséquence sept propositions de candidatures de membres résidants y sont inscrites sous la signature de 3 académiciens proposant. Un rapport sera produit sur les titres des candidats et il sera procédé à l'élection à la prochaine séance fixée au 11 février 1918.

M. *Léon Coutil*, qui a offert à la Compagnie de nombreuses publications archéologiques, historiques et artistiques est nommé membre correspondant.

M. *G. Fesquet* chapelain de Notre Dame d'Obezine à Angoulême donne sa démission de correspondant.

M. le *Pasteur Fabre* lit un sonnet de Mlle Mourraille : La prise de Jérusalem.

*Réveille-toi et te relève  
d'entre les morts.*

---

Ainsi la ville est prise et Mahomet a fui ;  
Et, nouveaux Godefroys, sans faste et sans ban-  
[nière,]  
Les vainqueurs sont entrés à pied, dans la pous-  
[sière ;]  
Le vœu des siècles morts s'accomplit aujourd'hui.

Soldat qui murmurais : « Je ne crois plus en Lui »,  
Tu sens prier en toi ta race toute entière.  
Fils du vieux sang chrétien ! Voici, dans la  
[lumière.]  
La colline au front chauve, où le pardon a lui.

Jérusalem ! le soir auprès des murs bibliques,  
Les veilleurs sentiront des formes héroïques  
Palpiter sous leurs pas et jaillir de ton sol ;

Les Croisés ont quitté leurs tombes ignorées,  
Et, vers le ciel du Christ, monte, mystique envol,  
L'aérien « Te Deum » des ombres délivrées.

Hélène MOURRAILLE.

M. *André Corbier* d'Aubais, administra-  
teur des Colonies, communique à l'Acadé-  
mie des poésies de genres divers.

M. *Kahn* donne lecture de son travail sur  
l'advocatus Josué qui, à la fin du IX<sup>e</sup> siècle,  
était le mandataire de l'évêque Agilard  
dans différents plaids qui se déroulèrent  
à l'intérieur du Capitole (Maison Carrée) et

du château des Arènes. Après avoir indiqué quelle fut la composition de ces tribunaux spéciaux chargés de l'application des différentes législations alors existantes, à savoir : la loi gothique, la loi salique et la loi romaine sous lesquelles vivaient les justiciables, M. Kahn se demande quelle était la nationalité à laquelle appartenait Josué.

Pour lui le mandataire de l'Evêque Agilard n'était point *goth*, comme on l'a prétendu ; c'était selon toutes probabilités, un des membres les plus distingués de la Communauté juive établie dans notre ville dès la fin du 7<sup>e</sup> siècle. La découverte de nouveaux documents pourra, seule, nous renseigner exactement sur la question qui intéresse spécialement notre histoire locale.

---

Séance du 11 février 1918.

---

Présents : MM. Coulon, *président* ; Reinaud, Delamare, Lavergne, Jouve, chanoine Bonnefoi, Raphel, Mazauric, Sorbier de Pognadoresse, Trial, chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn, Coste, de Vallavieille, Convergne, Elói Vincent.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le *président* a reçu de M. Léon Coutil, membre correspondant, la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

« Je viens de recevoir la lettre de M. le Trésorier de l'Académie de Nîmes m'annonçant ma nomination de Membre Correspondant ; il m'a appris également que mon collègue M. Mazauric avait eu l'amabilité de défendre ma cause et de faire un rapport favorable sur mes travaux.

« Je tiens à le remercier de cette preuve de sympathie, d'autant plus que je ne l'avais pas avisé de ma candidature, et je m'excuse de cet oubli impardonnable.

« Je tiens aussi à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir présenté à mes collègues, et à remercier particulièrement ceux qui étant présents à la séance du 14 janvier dernier ont bien voulu accueillir favorablement ma demande.

« La distinction qu'ils m'ont offerte m'est d'autant plus sensible, que je me rappelle encore les *belles et inoubliables réceptions faites par la ville de Nîmes et l'accueil si sympathique des savants de de cette ville et de la région pendant le séjour des membres du Congrès préhistorique de France.*

« Veuillez agréer, Monsieur le Président l'assurance de mes sentiments bien dévoués et reconnaissants.

« COUTIL ».

« St-Pierre du Vaudray (Eure),  
17 janvier 1918 ».

M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. l'abbé *Jules Martin* membre honoraire de l'Académie et qui occupa une de ses séances : il est l'auteur de plusieurs ouvrages importants, notamment sur Saint-Augustin et sa doctrine spirituelle, sur Thomassin, Malebranche, sur l'apologétique traditionnelle, la perfection religieuse d'après St-François-de-Salles, etc.

Une lettre du Ministre de l'Instruction publique rappelle à l'Académie la circulaire dont il a été question à une précédente

séance relativement au prix de certains denrées : M. *Convergne* est invité à fournir la réponse demandée.

L'ordre du jour appelle la nomination de sept membres résidants. Les propositions accompagnées d'un minimum de 3 signatures ayant été inscrites sur le registre spécial qui a été clos à la dernière séance, un rapport est fait sur les titres de chacun des candidats ; il est ensuite procédé à des votes successifs.

Sont élus à l'unanimité :

1° M. le général d'Entraigues en remplacement de M. le chanoine Contestin.

2° M. Cabanès Gustave, directeur du Museum d'histoire naturelle en remplacement de M. Clavel, décédé.

3° M. Giran Paul, membre de la Chambre de Commerce, en remplacement de M. Maluski, nommé membre honoraire.

4° M l'abbé Falgueyrette, directeur de l'Assomption, en remplacement de M le chanoine François Durand, nommé membre honoraire.

5° M. Portal Ferdinand, conseiller de Préfecture en remplacement de M. Maurin, nommé membre honoraire.

6° M. Mazel Fortuné, docteur en

médecine, en remplacement de M. Elie Mazel, décédé.

7<sup>o</sup> M. Riboulet Jules, avocat, en remplacement de M. Clauzel, décédé.

M. Corbier André, administrateur des colonies, littérateur et poète est élu membre correspondant. — Le registre est ouvert pour une présentation de membre non résidant.

M. le Trésorier fait le compte rendu financier de l'année 1917.

L'Académie conformément à l'avis de sa Commission des finances, approuve par un vote unanime, auquel ne participe pas le trésorier, les comptes de ce dernier, lui exprime sa pleine satisfaction et décide que sur le compte de réserve et les disponibilités provisoires de la fondation Maumenet, une somme de 3.000 fr. sera employée en bons de la défense nationale à 6 mois et une somme de 2.000 fr. en bons à 3 mois.

M. Labourel, du Pont-du-Gard, admis à la séance, donne lecture, d'une voix émue et convaincue, de deux poèmes inédits d'un caractère religieux et patriotique, l'un « Lou Missiounari » en dialecte languedocien, l'autre en vers français.

La séance se termine par la lecture de onze sonnets ou ballades d'une belle envolée de M. *Raymond Février*, membre non résidant, qui tous ont trait aux circonstan-

ces tragiques actuelles : le Tambour, le Kaiser et Joffre, à la Suisse, Guillaume, etc.), ils sont précédés de la réponse du poète :

### LA RÉPONSE DU POÈTE

---

Entends sur la colline  
La chanson du zéphyr,  
Qui meurt en un soupir  
Douce, chaude et câline.

La vague cristalline  
Roule un ardent saphir.  
Entends-la s'assoupir  
Comme une mandoline.

Poète, entends la voix  
Qui vibre dans les bois,  
Voluptueuse et tendre ..

Non, non, mille fois non,  
Car je ne veux entendre  
Que la voix du canon.

Raymond FÉVRIER.

M. le *Président*, au nom de la Ligue Française qu'il préside, invite ses confrères à assister le mardi 19 février, à la Conférence donnée par le Général Léon Durand, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre : « Pourquoi nous avons combattu et combattons ».

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, les autres lectures annoncées seront entendues à la prochaine séance du 18 mars.

La séance est levée.

## Compte rendu financier (1917)

---

Les recettes se sont élevées à fr.	2.320 »
Les intérêts des comptes à.....	624 35
	<hr/>
	2 944 35
Les dépenses sont de..... ..	380 65
	<hr/>
Boni de.....	2.563 75
	<hr/> <hr/>

---

### Recettes :

24 résidants :	6:0 50
Jetons B 179.fr.	89 50
Espèces	640 50
	<hr/>
	720 » 2: X 30
Cotisations arriérées.....	55 »
21 non résidants.....	315 »
16 correspondants.....	16 »
4 diplômes.....	40 »
Subvention du conseil général.	600 »
» » municipal	500 »
Mémoires vendus.....	20 »
	<hr/>
	2.320 50
En caisse 1 <sup>er</sup> janvier 1917.....	560 00
	<hr/>
	2.880 50
	<hr/> <hr/>

*Dépenses :*

Notes Teisserès.....	108 55
Annales du midi.....	12 50
Note Parguel.....	25 »
Concierge des Beaux-Arts....	60 »
» Société d'Agriculture	25 »
Timbres secs.....	5 10
Recouvrement par la poste.....	16 75
Timbres et quittances.....	10 30
Bail Société d'Agriculture.....	100 »
	<hr/>
	363 20
Droits de garde et divers payés par Banque Moline... 17 45 (au total)... 380 65	
Versements Banque Moline ...	900 »
» » Arnaud ...	600 »
	<hr/>
	1.863 20
Solde en Caisse...	1.017 30
	<hr/>
	<u>2.880.50</u>

*Compte des jetons :*

Solde.....	83 »
Rentrés.....	179 »
	<hr/>
	262 »
Distribués.....	182 »
	<hr/>
Solde....	80 »
	<hr/>

*Compte ordinaire :*

Solde en caisse.....	1.017 30
Compte Arnaud Gaidan.....	2.199 75
» Moline.....	4.315 30
	<hr/>
	7.532.35
	<hr/> <hr/>

*Compte de réserve :*

Solde ancien.....	2.642 95
Augmenté des intérêts....	192 15
	<hr/>
Solde à nouveau.....	2.835.10
	<hr/> <hr/>

*Fondation Maumenet :*

Solde ancien.....	5.135 50
Augmenté des revenus.....	2.533 »
	<hr/>
	7.668 50
Bourses distribuées.....	2.350 »
	<hr/>
Solde à nouveau.....	5.318 50
	<hr/> <hr/>

*Fondation Jules Salles :*

Solde ancien.....	275 »
Revenus.....	300 »
	<hr/>
Solde à nouveau..	575 »
	<hr/> <hr/>

*Séance du 19 Mars 1918*

---

Présents : MM. Coulon *président*, Fabre, E. Reinaud, Delamare, Lavergne, Jouve, chanoine Bonnefoi, Raphel, Mazauric. S. de Pognadoresse, Trial, chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn, L'Hopital, Roux, Coste, de Vallavieille, Convergne. Eloy Vincent, Général d'Entraigues, Cabanès, Giran, abbé Falguyrette, Portal, Mazel, Riboulet membres résidants, Gal membre non résidant.

M. le docteur Puech indisposé s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le *Président* prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

« Cette séance tout d'abord consacrée à de multiples souhaits de bienvenue était marquée dans nos fastes académiques. J'espérais qu'elle ne serait voilée d'aucune ombre

de tristesse ; mais ma pensée ne peut se détacher de l'ami très cher, du confrère éminent que nous avons perdu. Je n'ai pu retracer, devant son cercueil, qu'une image trop imparfaite de cette haute intelligence, de cette grande valeur morale que fut V. Robert. Permettez-moi de renouveler en votre nom l'hommage ému que nous rendons tous à sa mémoire.

• Un second deuil est venu nous atteindre en la personne d'un de nos membres honoraires : M. J. Ch. Roux faisait en cette qualité partie de notre Compagnie depuis le mois de Juillet 1909. M. J. Ch. Roux était la plus éminente, peut-être, de nos personnalités dans le monde commercial et maritime siégeant dans les conseils d'administration de nos plus grandes Compagnies de navigation et de transports ; il ne dédaignait pas le titre modeste que nous lui avions conféré, car c'était un ami fervent de la grande Provence, de celle où l'on entend résonner même au delà du Rhône la langue de Mistral ; dans les plaquettes richement illustrées qu'il a publiées, il associe Nîmes à Marseille, à Arles et à Avignon, ces villes d'or du midi provençal.

« Notre confraternité académique ne nous laisse indifférents ni aux joies ni aux tristesses de ceux qui nous touchent. Aussi c'est de tout cœur que nous exprimons des sentiments de condoléances à un de nos membres correspondants M. Albert Pelatan dont la mère vient de succomber sous le poids des deuils accumulés qui ont désolé son foyer.

« Et maintenant m'adressant à nos nouveaux confrères je suis heureux de saluer ce que j'appellerai, si le terme n'était pas un peu ambitieux pour nous et non pour ceux dont le mérite n'avait pas besoin de cette sanction, une véritable promotion académique.

« Venir en tête d'une promotion, voilà mon général qui rafraîchit pour vous de vieux souvenirs. Cela vous rappelle le temps où le jeune officier sorti des premiers de St-Cyr, se préparait à parcourir la brillante carrière qui devait le conduire, aux trois étoiles. Vous avez pleinement justifié le mot que César appliquait à l'ancienne race Gauloise (*Rem militarem agere et argute loqui*). Vous me permettrez d'ajouter une note à ce portrait, car une des qualités qui ont le plus touché l'Académie est celle qui appartient à l'écrivain et au narrateur. Cette qualité s'est révélée avec maîtrise dans « les Souvenirs de la Campagne de 1870-71 » : Le temps me manque pour insister sur les hautes considérations d'ordre historique et militaire que renferme ce remarquable ouvrage. Notre confrère M. S. de Pognadoresse nous en avait présenté une analyse fidèle ; cependant je ne puis m'en contenter, je me souviens de l'intérêt croissant avec lequel j'ai lu le volume tout entier depuis le prologue décevant du mois de Juillet 1870 jusqu'à la fin tragique de l'armée de l'Est, et le drame plus affligeant encore de l'insurrection communaliste. Les citations abonderaient. Je détacherai simplement un épisode : celui par exemple de l'évasion à

Pont-à-Mousson d'un jeune officier envoyé en captivité après la désastreuse capitulation de Sedan. Malgré la sobriété du style et la simplicité du récit, où les dangers de l'aventure sont voilés avec une trop grande discrétion, ce récit rappelle par ses détails émouvants les pages dramatiques de nos plus célèbres mémorialistes militaires. Aurez-vous le loisir de donner un complément à cette œuvre si intéressante ? Nous l'espérons sans trop y compter, sachant quelle somme de travail et de dévouement exige de vous cette Croix Rouge dont la haute direction vous a été si heureusement confiée.

« Les titres académiques sont aussi divers que les formes et les manifestations de la vie elle-même. Quel contraste que celui qui sépare le drame vécu et décrit par l'homme de guerre, de l'étude obscure, patiente et sagace à laquelle se livre le second de nos élus M. Cabanès. Les recherches du savant botaniste l'éloignent des mêlées grandioses et tragiques où s'agite le sort de l'humanité. Il est penché sur les problèmes de la biologie tels qu'elle se révèle dans le monde végétal et dans la vie animale la plus rudimentaire. M. Cabanès a donné un naturel et puissant essor à notre Musée d'histoire naturelle et a complété ses collections par des richesses inestimables. Aidé par notre savant confrère M. Margier collaborateur bienveillant le plus dévoué et le plus compétent, il a réuni et classé des milliers de sujets tirés aussi bien du monde fossile que des âges contemporains. M. Cabanès, jeune encore a acquis dans le monde savant une

autorité qui lui a déjà valu le titre de correspondant du ministère de l'instruction publique. Quel beau champ d'exploration s'est ouvert et se déroule encore devant lui dans ce domaine de la flore qui, par zones successives s'étend des sables de la mer aux cimes de l'Aigoual. La bonne fortune de l'Académie est aujourd'hui complète puisqu'après M. Mazauric elle possède M. Cabanés.

« Avec M. Giran nous quittons la sphère sereine des musées et des laboratoires pour rentrer dans la région de l'action, de l'action économique qui aujourd'hui se mêle de si près à la lutte militaire. Je n'apprendrai à personne quel rôle, de plus en plus important, M. Paul Giran a su acquérir à la Chambre de Commerce de Nîmes, Centre vital et organe autorisé des intérêts industriels et commerciaux de notre département. Dans ses travaux notre nouveau confrère a su déployer à côté d'un sens pratique très sur, une hauteur de vues peu commune. Beaucoup de nos concitoyens appartenant au monde commercial ont eu sous les yeux le rapport très documenté où il a présenté un tableau d'ensemble des conditions économiques qui doivent assurer la prospérité de notre département et qui se relie d'ailleurs à l'avenir du pays tout entier. C'est en vue d'un meilleur rendement des forces nationales qu'il a abordé la question du régionalisme. Voilà un renouveau qui fait revivre le passé en rendant à la France ses grandes divisions provinciales. Mais M. Giran ne cherche pas à ressusciter la province d'autrefois, et ce sont les conceptions

de l'économiste qui dominant dans les nouvelles divisions qu'il propose.

« Puissions nous avoir bientôt l'esprit assez libre pour aborder cette belle matière fertile en controverses.

« Malgré les apparences, avec M. le chanoine Falguyrette, nous ne sortons pas des vastes champs des intérêts nationaux ; car notre nouveau confrère ne s'est pas enfermé dans la tour d'ivoire des humanistes. Il s'est attaché avant tout à son rôle d'éducateur dans la grande maison où il enseigne et qu'il dirige. Quelle plus noble et plus utile mission que celle de former les jeunes générations sur lesquelles reposent les espérances de notre pays. Si je suis bien informé, M. Falguyrette a tout rapporté jusqu'ici à sa tâche si complexe ; ses écrits, ses discours sont tout imprégnés du goût littéraire qu'il a puisé aux bonnes sources. Mais il en a fait des œuvres de son apostolat sans y chercher des délassements spirituels, les revêtant d'une forme achevée pour rendre plus attrayantes les leçons de son enseignement. Quel charme cependant il a dû goûter dans les douces lettres « humaniores litteræ » ! Voilà une expression que ne connaît pas ou du moins que n'applique guère la culture Allemande ! L'esprit de M. Falguyrette est pénétré non seulement d'humanisme mais aussi d'humanité, dans le sens le plus large et le plus élevé du terme. Car il s'inspire à la fois de la pensée chrétienne de l'harmonie, du génie Gréco-latin et des beautés morales

de nos grands classiques. Nous comptons bien que l'entrée dans notre compagnie de M. le Directeur de l'Assomption apportera quelques diversions à l'austérité de son labeur ; qu'il saura faire profiter ses nouveaux confrères des fruits de ce sentiment si délicat des choses littéraires qu'il s'est formé par un commerce incessant avec les meilleures œuvres de toutes les époques.

« Egalement, M. Portal est un esprit cultivé, un lettré suivant avec le plus grand soin toutes les manifestations intellectuelles ; mais c'est aussi un fonctionnaire portant en grande tenue le bicorne et l'épée. Ne serait-on pas tenté de faire un rapprochement malicieux avec le sous-préfet du conte bien connu, qui oublieux de son beau costume et du prestige gouvernemental, va se livrer à sa fantaisie poétique à l'ombre des bois et sur l'herbe des prés fleuris ? Rien ne serait plus éloigné de la vérité. M. Portal ne dérobe à sa fonction aucune parcelle du temps qu'il doit lui consacrer. Il excède même la mesure de ses devoirs ; il est l'appui tutélaire et permanent de tous les administrateurs éphémères qui se succèdent à la tête de notre département. Il est très heureux j'en suis sûr d'être promu de temps à autre aux fonctions si non au rang de sous-préfet. Car cela lui permet d'habiller en excellente prose française des discours officiels qui sous d'autres plumes peuvent parfois en être dépourvus. Cela lui a permis surtout au cours de cette guerre de soutenir le moral des populations par de patriotiques appels dont la

forme aide puissamment à faire triompher le fond. M. Portal était conduit naturellement vers nous non seulement par ses mérites personnels mais encore par le souvenir toujours vivant de son oncle Achille Bardon. M. Bardon a été si je puis dire un des bénédictins de l'Académie. Nos mémoires et nos bulletins renferment le texte ou l'indice des travaux aussi nombreux qu'importants qu'il a publiés et qui ont tous pour objet l'histoire et l'archéologie régionale — Il est fort probable que jusqu'à l'âge encore lointain de la retraite nos hauts fonctionnaires ne laisseront pas à M. Portal assez de loisir pour entreprendre une semblable tâche. Mais je suis certain qu'il apportera aux travaux académiques une contribution qui ne sera ni sans importance ni sans charme.

« C'est sous un patronage aussi évocateur de sympathiques et brillants souvenirs que se place M. le docteur Fortuné Mazel. Elle suscite des impressions d'hier cette fine et souriante image du docteur Mazel. De quel affectueux respect notre vénéré doyen était entouré, et combien il le méritait par cette bonhomie sans doute un peu narquoise, mais si franche et si expansive. On savait que sous son ardeur de controverse se cachait la plus bienveillante tolérance pour les idées d'autrui. M. Fortuné Mazel a hérité sans réserve des qualités paternelles qui se caractérisaient par une parfaite droiture et une indépendance absolue de jugement. En plein labeur professionnel, il n'a eu jusqu'ici que peu de loisir ; mais son acti-

tivité intellectuelle a su n'en négliger aucun. Elle les a employés à traiter les sujets les plus divers, où sans doute les études d'ordre médical et hygiénique tiennent la première place mais qui témoignent de l'étendue et de la variété de ses connaissances. M. Mazel a collaboré à la *Revue scientifique*, à la *Revue du midi* au *Mercur de France* où son frère Henry exerce une action si prépondérante. Le cœur d'Elie Mazel avait connu dans ses affections deux petites patries : D'abord son Rouergue natal auquel il était resté attaché par les fibres puissantes de ses origines, puis Nîmes, sa patrie d'adoption. La balance va se pencher du côté de celle-ci avec M. Fortuné Mazel, nîmois de naissance, qui a déjà consacré une intéressante étude aux anciennes voies publiques de notre antique cité. Ce n'est là qu'un prélude qui nous promet des travaux plus importants.

« La longue fidélité de M. Riboulet au barreau de Nîmes nous a déterminés à le choisir comme successeur d'un des anciens doyens de cet ordre, notre ancien secrétaire perpétuel M. Clauzel. L'extrême modestie de M. Riboulet l'a tenu trop longtemps dans l'ombre. A peine en sortait-il pour donner à des sociétés de piété et de bienfaisance sous forme de rapports et de discours quelques parcelles de sa vaste érudition. Cette érudition est comme une mine encore presque inexploitée et cependant pour le peu que nous en connaissons, que de riches filons elle renferme ! Science, littérature, histoire,

philosophie, toutes les connaissances distribuées dans les milliers de volumes qui garnissent ses bibliothèques, notre confrère s'en est assimilé la substance. Nous ne sommes certes ! pas des créanciers mais je suis certain qu'il se considérera spontanément comme notre débiteur, qu'il fera sortir de sa plume, études et monographies et nous appellera ainsi à participer à ce trésor si patiemment et si sagement amassé.

« Aussi Messieurs pourrons-nous saluer avec une pleine satisfaction la venue de nos sept nouveaux confrères. Il ne faut pas abuser du titre d'Immortel que certains ne prononcent qu'avec ironie, mais ce que nous pouvons dire avec assurance c'est que nous avons fait œuvre utile pour la prospérité de l'Académie et solidement affermi les bases de son institution plusieurs fois séculaire. »

Les membres élus de la dernière séance répondent comme suit :

*M. le Général d'Entraigues :*

« Messieurs,

« On ne vient pas sans quelque trouble, pour la première fois, prendre place parmi vous, dans cette compagnie où, depuis tant d'années, se personnifie le culte des lettres, des sciences, des arts et de l'histoire locale.

« S'il en est ainsi pour ceux que leurs œuvres ont depuis longtemps marqués pour devenir vos collaborateurs, comment pourrait-il en être autrement pour ceux qui, comme moi, n'ont d'autre titre à votre adoption que d'avoir consacré leur vie aux études par trop concrètes de la Défense Nationale, à peine mitigées par de trop rares délassements littéraires.

« C'est qu'en effet, venus à la vie publique, à la veille des tragiques épisodes militaires et civils de 1870-1871, les officiers de ma génération qui en avaient beaucoup souffert et qui y avaient survécu, la rage au cœur, n'eurent plus d'autre ambition que de travailler au relèvement et au rachat de la Patrie, en attendant que l'heure inévitable de la Justice et du Droit, toujours menacés, eut sonné.

« Cette heure est venue, Messieurs, et combien longue et troublante.

« Mais aussi venait pour ceux qui s'y préparaient et en attendaient la réparation de leurs déceptions de jeunesse, l'âge de l'inactivité et du recueillement.

« C'est alors, que votre élu d'aujourd'hui est venu prendre asile sur cette terre languedocienne de ses plus vieilles traditions et de ses plus chères affections. Il venait y chercher aussi un ciel lumineux qui aide à vivre, et un peu de cette sérénité qui est le plus bel apanage des dernières années.

« Des sympathies généreuses et secourables, des amitiés sûres sont venues s'y ajouter par surcroît, et ce sont précisément celles que je rencontre dans cette enceinte qui m'ont valu, je le sais, l'honneur dont je suis heureux et fier, de prendre rang, à l'Académie de Nîmes.

« Messieurs et chers Confrères, soyez-en remerciés. Vous voudrez bien continuer votre indulgence à l'auteur des « Souvenirs », qui dans le brevet de survie que viennent de lui conférer vos suffrages, trouvera encore la force de chanter avec vous l'hymne de la Victoire. Et alors, pour lui, les temps seront révolus ! »

M. Cabanès :

« Monsieur le Président,

« Permettez-moi de vous remercier ainsi qu'il convient pour les paroles de bienvenue si cordiales, mais trop élogieuses, à mon sens, que vous venez de prononcer.

« Laissez-moi aussi vous exprimer, ainsi qu'à mes nouveaux confrères, toute ma reconnaissance pour le très grand honneur que vous m'avez fait en m'admettant dans votre Compagnie à l'unanimité, ce qui me montre que je n'y compte déjà que des amis.

« J'étais bien loin de penser que votre choix s'étendrait jusqu'à l'humble chasseur

de plantes et de « petites bêtes », jusqu'à « l'herboriste », au « casso parpaïoun », au « casso-gril » comme disent les profanes qui le voient à l'œuvre, tout surpris qu'on puisse s'intéresser sérieusement, pensent-ils, à de « telles futilités ».

« Je suis, en effet, bien plus souvent, et quelque temps qu'il fasse, dans les champs et les bois que dans les lieux de la ville où l'on peut se faire voir et connaître. Mais l'Académie de Nîmes, très éclectique, a pensé sans doute qu'il y avait place dans son sein pour un fervent admirateur des choses de la Nature : aussi me suis-je rendu, sans faire trop d'objections, aux solides raisons que m'a données, en votre nom, je crois, notre excellent collègue M. Margier. Je serais très heureux de pouvoir ainsi, par la suite, vous faire part des principaux faits que j'aurai pu observer et vous faire admirer avec moi les beautés naturelles de notre chère petite patrie.

« C'est, en même temps, et avant tout, un très grand honneur que vous venez de faire à notre Muséum d'histoire naturelle si aimé, à juste titre, de nos concitoyens ; et je puis vous donner l'assurance que son conservateur désireux de s'instruire auprès de vous, sera assidu à vos séances, et s'efforcera, en toute occasion, aidé, guidé en cela par notre savant ami qui en suit de très près les travaux, de vous intéresser à la vie de notre bel établissement scientifique.

« Mais je vois déjà les Sciences naturelles hautement représentées dans votre savante Compagnie : la Zoologie, la Géologie avec ses principales parties : la Minéralogie, la Paléontologie et la Préhistoire y comptent les hommes les plus autorisés. Je dois donc penser que l'Académie de Nîmes a voulu, en m'élisant, faire aussi une place à la « *Science aimable* », à la Science des fleurs, à la Botanique qui a compté jusqu'à ces derniers temps, dans le Gard, tant d'hommes marquants, malheureusement tous disparus à l'heure présente, et qui n'ont pas laissé d'émules dignes d'eux, ce qui est infiniment regrettable.

Je ferai donc de mon mieux pour représenter auprès de vous la science des Gonnet (abbé) ; des Gareiso (abbé) ; des Diomède Tuczkiwicz (D<sup>r</sup>), des Bernardin Martin (D<sup>r</sup>), des Suthouard, des Lombard-Dumas, des Féminier, des Magnen (abbé), science qui a été la passion de leur vie, comme celle de la mienne. Les travaux de quelques-uns de ces devanciers ont, d'ailleurs, laissé des traces dans vos annales.

« Mais je demeure bien convaincu que mon rôle sera des plus modestes et que je resterai de toutes façons, le principal bénéficiaire des relations qui commencent aujourd'hui.

M. Giran :

Je suis vraiment confus, Monsieur le le Président, des paroles beaucoup trop

élogieuses par lesquelles vous venez de m'accueillir ; A vous tous, Messieurs j'adresse l'expression de ma gratitude et d'une reconnaissance que le temps n'affaiblira point, reconnaissance que je saurai vous témoigner en assistant régulièrement à vos séances et en participant à vos travaux.

« Il y a quelques semaines encore j'étais loin de me douter de l'honneur qui m'échoit aujourd'hui ; J'en sens tout le prix, mais je ne saurais me dissimuler qu'en portant vos suffrages sur mon nom — j'étais tenté de dire en les égarant sur mon nom — c'est moins à ma modeste personnalité que vous avez voulu rendre hommage qu'à l'autre Compagnie dont je fais partie : la Chambre de Commerce de Nimes et, à ce titre Messieurs, je me sens infiniment plus à l'aise pour justifier — à mes propres yeux — l'éclectisme de votre choix qui fait succéder à l'érudit, au mathématicien, à l'administrateur averti qu'est M. Malu ki l'homme de réalisation que vous avez cru trouver en moi.

« J'ai peu connu mon prédécesseur, mais je suis heureux, en lui adressant d'ici mon mon salut, de savoir qu'il jouit — bien vivant — sur une scène plus vaste et plus appropriée à ses mérites, de l'immortalité que vous lui avez conférée.

« Ma nomination à son fauteuil a fait brusquement surgir en moi toute ma jeunesse d'écolier, et je n'ai pu résister au désir très vif d'aller revoir la vieille maison où j'ai appris le peu que je sais.

« Il ne s'agit point, Messieurs, du palais somptueux et riant du Bd. Victor-Hugo, véritable séjour d'élection pour notre jeunesse studieuse, mais de l'établissement infiniment plus modeste qui abrite aujourd'hui nos incomparables collections archéologiques si heureusement confiées à la garde savante de votre collègue M. Mazauric ; j'en avais conservé le souvenir aimable et grandiose que laissent les premières impressions, et en parcourant, ces jours derniers, ces mêmes lieux, en les revoyant avec les yeux de mon âge, je ne leur trouvais plus qu'une ordonnance médiocre et des proportions bien modestes : effet ordinaire des illusions de la jeunesse qui font voir toutes choses comme à travers un prisme merveilleux qui les agrandit et les magnifie.

« Souvenirs d'enfance que l'on sent d'autant plus vivaces et plus chers que l'on avance davantage sur le rude chemin de la vie, n'est-ce pas à vous, tout autant qu'à l'astre de feu, que peut s'appliquer cette charmante image du poète que vous connaissez bien, vous Messieurs, qui tenez commerce avec les Muses :

« Souvenirs ! Vous sans qui les choses  
« Ne seraient que.... ce qu'elles sont !!

M. le chanoine *Falqueyrette* :

« Monsieur le Président,

« Trop souvent j'ai entendu vanter votre courtoisie pour avoir été surpris de l'aménité de votre accueil. Pourtant, vos paroles

élogieuses m'auraient couvert de confusion si je ne m'étais souvenu fort à propos qu'elles s'adressent moins à ma personne qu'à mes fonctions de professeur de Belles-Lettres.

« En effet, de modestes essais de jeunesse, oubliés presque de leur auteur même, et quelques discours de circonstances sont des titres assez faibles pour prétendre occuper une place au sein de votre Compagnie. Mais on vous a peut-être raconté que depuis 40 ans je ne cesse de vivre dans la société des écrivains les plus célèbres d'Athènes, de Rome et de France et que j'ai essayé de les faire aimer à de nombreuses générations de futurs bacheliers. Et voilà que cette fréquentation assidue des meilleurs esprits du passé m'a valu de n'être pas jugé trop indigne à vos yeux de m'asseoir parmi vous.

« Messieurs, je vous témoigne ma reconnaissance pour l'honneur que vous m'octroyez et le reporte tout entier à l'amour que vous nourrissez pour les Belles Lettres. Elles établissent entre nous une communauté de sentiments, elles sont les premiers liens qui nous unissent, en attendant que s'en forment d'autres, quand nos relations m'auront permis de mieux vous connaître et de mieux apprécier vos mérites. Pour ce nouvel et agréable service les Lettres me deviennent plus chères. Je n'oublierai jamais qu'elles m'ont obtenu la sympathie de vos suffrages.

« Il est vrai que je pourrais invoquer d'autres titres à votre bienveillance.

Epaminondas, devant qui on se plaignait qu'il ne laissât après lui aucun descendant, répondit ; « Mais je vous laisse deux filles immortelles, Leuctres et Mantinée ». A mon tour, si l'on me disait : Vous avez aimé les Lettres, c'est bien ; mais qu'avez-vous produit ? Ne me serait-il pas permis de vous citer deux de vos confrères parmi les jeunes, qui, peut-être, ont pris le goût des belles choses, à l'époque où ils écoutaient les leçons de celui, qui se glorifie d'avoir été leur maître. Les élèves, avec votre aimable concours, ont ouvert les portes de l'Académie à leur vieux professeur ; le contraire se voit plus souvent.

« Je me sens aussi très honoré en pensant à qui je succède. Le caractère, l'intelligence et les travaux de mon prédécesseur lui ont permis de tenir ici même un rang très distingué. Je m'estimerais heureux, si je pouvais vous promettre de ne pas trop vous faire regretter l'absence de M. le chanoine François Durand. »

*M. Portal :*

« Messieurs,

« Je vous remercie à mon tour, et très vivement, d'avoir bien voulu m'admettre parmi vous.

« Je vous remercie tous et spécialement votre président, à qui m'attache depuis longtemps des liens de respectueuse estime, et qui est aujourd'hui l'un de mes parrains.

C'est à son indulgente sympathie que je dois les paroles trop aimables que contient à mon adresse son discours, comme aussi c'est à l'indulgente amitié de la plupart d'entre vous que je dois mon élection.

« J'apprécie hautement, Messieurs, l'honneur que vous m'avez fait ; il me semble même que j'y suis sensible plus qu'un autre ; je vais vous expliquer pourquoi.

« Le discours de M. le Président a évoqué tout à l'heure la mémoire de mon oncle regretté *Achille Bardon* et je sais beaucoup de gré à M. *Coulon* de l'hommage qu'il lui a rendu.

« Je dois à mon oncle *Bardon* d'avoir vécu de longues heures de ma première jeunesse en la compagnie des hommes les plus distingués de notre ville. Est-il besoin de dire qu'ils étaient tous de l'Académie ou devaient le devenir ? Je vous nommerai seulement deux d'entre eux : M. *Georges Maurin*, à qui je succède ici et M. *Jouve*, dont l'esprit si fin et si cultivé, et le charme toujours jeune n'ont jamais cessé de m'enchanter, et qui est ce soir le second de mes parrains.

« Fréquemment, à la sortie du Lycée, mon oncle me faisait faire le « tour de ville » cher au nimois, et nos promenades se terminaient toujours par de longues parlottes avec des amis que nous avions rencontrés en route ou que nous étions allé rejoindre dans les lieux de rendez-vous habituels ; c'était le plus souvent dans une librairie :

d'abord chez « la mère Janin » dont la boutique de la Grand Rue a disparu lors des travaux de prolongement de la rue des Greffes ; puis chez « le vieux Catélan », soit dans son magasin de la rue Thoumayne soit autour de son étalage du boulevard ; enfin, les dernières années, à la librairie Lavagne où nous assistions tous les lundis au déballage des livres nouvellement arrivés de Paris. J'entendais là des discussions animées et courtoises dont les sujets étaient toujours d'ordre très élevé et qui faisaient une forte impression sur ma jeune âme bien que souvent je n'y compris pas grand chose. Elles me donnaient de l'admiration pour ces hommes chez qui les choses de l'esprit tenaient une si grande place et c'est dans ces réunions que j'ai acquis avec le goût du livre et l'amour passionné de ma ville, un respect profond, une vénération véritable pour votre académie dont le nom revenait fréquemment dans les conversations.

« Mon oncle était un fervent de l'Académie ; il se passionnait pour tout ce qui contribuait à sa vie : les lectures, les élections, l'application du règlement, les modifications à y apporter ; il me parlait longuement de chaque séance, avant et après ; de telle sorte que j'en étais devenu moi-même à considérer l'Académie comme une déesse lointaine dont je connaissais quelques prêtres mais dont le culte m'était interdit, à moi profane, sauf une fois par an. Oh ! cette séance publique ! C'était le grand événement de l'année ; mon oncle revêtait son habit noir comme un vêtement sacer-

dotal et le soir où il la présida il me sembla vraiment qu'il officiait.

« De ces impressions de ma première jeunesse il m'est resté, Messieurs, pour tout ce qui touche à votre Compagnie une haute considération qui n'a fait que s'accroître quand l'âge venant, j'ai pu connaître de plus près plusieurs d'entre vous. Voilà pourquoi je suis plus particulièrement heureux de l'honneur que vous m'avez fait : je m'efforcerai de m'en montrer digne. J'ai assez longtemps respiré l'air du Temple avant d'y être officiellement admis pour pouvoir espérer m'initier rapidement et facilement aux mystères qui y sont célébrés, m'imprégner de votre esprit, suivre vos traditions et devenir pour la religion académique un adepte fidèle, et pour vous tous un bon confrère.

« Vous venez, mon cher Président, d'évoquer à mon sujet le Sous-Préfet aux champs. Ne me demandez pas pour l'instant de chercher à l'imiter. Par les temps difficiles que nous traversons la fantaisie n'est plus permise à l'administration et les habitants de la Combe aux Fées attendent maintenant d'elle autre chose que des vers ou des discours. Mais un jour viendra, que je souhaite très prochain, où, la victoire de la France ayant mis fin à la tourmente actuelle et chacun ayant repris sa place, il me sera permis d'aller trouver « le petit bois de chênes verts » (il en existe de nombreux dans nos garrigues nimoises) et de le prier de me prêter le calme et la fraîcheur de son ombre, le parfum de ses fleurettes et le gazouillis de ses oiseaux pour m'aider

à préparer à votre intention des communications aussi intéressantes que possible.

« Messieurs, en m'élisant membre de l'Académie vous avez décidé que je succéderais à M. *Georges Maurin*, nommé membre honoraire. Vous avez ainsi accru le prix de la faveur que vous m'offriez.

« Je vous l'ai déjà dit, M. *Georges Maurin* est parmi les plus anciens amis de ma famille et j'ajoute qu'il a, au nom de l'Académie, prononcé un discours émouvant sur la tombe d'*Achille Bardon*. Depuis lors il a bien voulu à plusieurs reprises m'admettre à collaborer avec lui soit pour réveiller d'une longue léthargie l'Association fraternelle des Anciens Elèves du Lycée de Nîmes, soit pour tenter de publier une édition des œuvres choisies d'*Alexandre Ducros*, qui fut aussi l'un des vôtres, soit enfin pour préparer l'érection d'un buste au grand nimois qui s'appelait *Gaston Maruéjol* et qui a tenu une si grande place à l'Académie.

« Vous comprendrez certainement que j'aie besoin de rappeler ces souvenirs pour surmonter la confusion que j'éprouve à occuper ici le fauteuil d'un homme du mérite de M. *Georges Maurin*. Laissez-moi donc bien vite envoyer un salut cordial à l'ami de vieille date avant de rendre l'hommage qui lui est dû à l'historien de haute valeur, à l'archéologue éminent, à l'ami de Nîmes qui, avant la guerre, avait su, par sa *Revue du Midi*, faire de notre ville un centre littéraire et qui partage avec *Maruéjol* la gloire

d'avoir organisé notre Musée lapidaire. Et vous m'approuverez sans aucun doute si, de cette place où il dut bien souvent vous tenir sous le charme de sa parole chaude et imagée, enveloppant d'élégance des opinions toujours originales et fortement motivées, je lui renouvelle les regrets que nous causa son départ de Nîmes, et les souhaits que nous formons pour lui dans sa nouvelle résidence.

*M. Mazel :*

« Je remercie M. le Président des paroles flatteuses qu'il vient de m'adresser. Je suis touché du souvenir donné à mon père, le Docteur Elie Mazel qui fut un des membres les plus fidèles de vos réunions. Grâce à lui et à l'intérêt qu'il portait aux choses de l'Académie je puis dire que voilà bien des années je vis dans votre atmosphère et que je suis, comme si j'étais déjà des vôtres, les phases de votre activité.

« Le Docteur Elie Mazel, originaire du Rouergue, était parvenu à fondre ensemble l'amour du pays natal et l'attachement à sa ville d'adoption. Il était de ceux qui connaissent le mieux l'histoire de Nîmes, qui en apprécient le plus les beautés, qui savent goûter le charme austère et singulier de nos garrigues. Il n'aurait pas été surpris d'apprendre que les artistes et les architectes, qui se préoccupent de la reconstruction des Cités détruites, ont donné à Nîmes, même avant Nancy, la première place parmi les villes françaises de second

ordre. Rares sont les Nimois qui auraient cru à cette primauté artistique de leur ville.

« Je suis heureux et confus d'être des vôtres. Je sais que je dois cet honneur au bon souvenir que mon père vous a laissé et dont je suis fier, ainsi qu'au patronage spirituel de mon frère Henri Mazel dont le nom est estimé dans les lettres. A l'heure actuelle les exigences professionnelles absorbent toute notre activité. Espérons que des jours meilleurs viendront et me permettront de consacrer quelques loisirs aux travaux de l'Académie. La promotion exceptionnelle dont je fais partie me rapproche d'un maître qui fut un condisciple au collège de l'Assomption, M. l'abbé Falgueyrettes.

« Je termine en faisant avec le général d'Entraigues des vœux pour que dans quelques mois nos communications académiques soient auréolées de Victoire. »

M. Riboulet :

« Monsieur le Président,

« En vous écoutant développer les hyperboliques louanges qu'il vous a plu de m'adresser, il me revenait à l'esprit un vieux proverbe que je vous demande la permission de vous rappeler ; c'est qu'il *fait bon être riche* : on peut donner sans s'appauvrir. Le talent est une fortune comme l'or et vous venez d'être à mon égard d'une générosité vraiment inépuisable.

« Vous me permettrez cependant tout en vous remerciant de la bienveillance que vous m'avez témoignée, de n'accepter que la plus modeste part de vos éloges. En les recevant sans restrictions, je m'exposerais fort à contracter envers vous une dette dont je sais bien ne pouvoir m'acquitter jamais, et quelque aimable que soit le créancier, il est triste de rester éternellement débiteur.

« Aussi de toutes les bonnes paroles que vous m'avez dites, il n'en est qu'une seule que je veuille retenir, la seule qui me convient parce que c'est la seule que je mérite.

« Vous m'avez félicité d'aimer à la fois les livres et les œuvres et vous avez eu bien raison ; ce sont là en effet les plus chères de mes affections : les premiers font l'aliment et le charme de mon intelligence, les secondes satisfont à ce besoin d'assistance et de dévouement que l'on trouve au fond d'une âme vraiment chrétienne.

« Ces deux passions je les ai cultivées dès les premières heures de ma jeunesse et on ne me verra pas les oublier ou les trahir au déclin de ma vie. »

« Mes chers Confrères,

« J'ai beaucoup cherché les raisons qui m'avaient désigné à vos suffrages et ce

qui m'avait valu l'honneur de siéger au milieu de vous. Je ne les ai pas trouvées.

« Rien dans mes origines, rien dans mon passé, rien dans mes travaux ne semblait m'appeler à faire partie de votre Compagnie.

« Je ne suis pas, en effet de famille académique comme certains de mes collègues que vous venez d'entendre et qui ont dans leur ascendance ou leur parenté des membres qui ont fait honneur à l'Académie de Nîmes ; je ne suis qu'une modeste et insignifiante unité, ce que les Romains appelaient dédaigneusement : Caput et finis familiæ ; mes travaux sont modestes comme mon ambition, et votre choix ne peut se justifier que par un excès d'indulgence.

« Je vous demanderai de me continuer la bienveillance dont vous avez fait preuve à mon égard et dont je vous serais sincèrement reconnaissant.

« Je ne vous apporte en retour qu'un peu de bonne volonté, cette bonne volonté que le philosophe de Königsberg prétendait être la seule chose au monde qu'on puisse tenir pour absolument bonne.

« Votre accueil m'apprend aujourd'hui, qu'on peut y ajouter désormais l'estime et l'affection de ses confrères. »

M. le Président lit ensuite la belle citation dont vient d'être l'objet M. le lieutenant de

Vallavieille, fils de notre confrère à qui il adresse les félicitations de l'Académie :

« Au front depuis le début de la Campagne, a toujours montré une belle attitude au feu, notamment du 11 au 19 février 1918, en prenant part à la préparation du tir de l'artillerie. en vue d'un coup de main important pour lequel il a exécuté des vues panoramiques sous un violent bombardement. »

M. le *chanoine Durand* offre au nom de leurs auteurs deux ouvrages : Frédéric Mistral par José Vincent et la Léonide de Savinian.

M. *Bigot*, professeur au Lycée d'Alais dont M. Raphel lit quelques sonnets languedociens sur *Mi Santi Belli*, Reboul, Bigot, Mistral, Martin, etc. est élu membre non résidant.

M. Baudoui Salze de Gigean (Hérault) membre de plusieurs sociétés savantes est élu membre correspondant.

Communication est donnée de l'envoi de M. Albert Roux correspondant revenu dans le Gard après trois ans de front.

M. E. Reinaud fait le compte rendu de l'Histoire de Vauvert par M. Prosper Falgairolle :

« Notre confrère M. Prosper Falgairolle qui a maintes fois communiqué à l'Académie ses travaux historiques et publié de

nombreux documents, monographies ou biographies, notamment sur les familles de Cabrières, de La Farelle, de Bornier, Florian, Rabaut St-Etienne, Montcalm, le marquis d'Aubais, Jean de Varanda, sur la Tour Carbonnière, l'abbaye de Franquevaux etc, etc., vient de faire paraître un fort volume de 600 pages sur l'Histoire civile, religieuse et hospitalière de la ville de Vauvert du X<sup>e</sup> siècle à l'année 1790, en l'illustrant de 7 phototypies et de 17 dessins.

« Il a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire numéroté.

« Nul n'était plus attiré que M. Falgairolle pour perpétuer les souvenirs de sa ville natale, pour dire la célébrité du Pèlerinage de Notre-Dame, les sièges soutenus par la vieille forteresse, l'attitude de ses barons aux Etats de la Province, les luttes engagées avec les seigneurs pour la sauvegarde des privilèges de la ville, la disparition et la reconstruction de certains de ses monuments.

« Quelques chapitres de ce livre remontent à plus de 30 ans ; à la séance de l'Académie du 11 juin 1881 M. le docteur Puech fit le compte-rendu et l'éloge de l'œuvre du jeune et vaillant chercheur, œuvre qui s'est enrichie, depuis de la découverte de nombreux documents dont le plus ancien, en dehors d'une inscription romaine incrustée dans un mur du Château, remonte à 810.

« De longs développements sont consacrés au Château de Posquières autour duquel se sont groupés les habitants du *lieu* et à l'Église voisine qui a imposé son nom à l'agglomération toute entière.

« L'histoire de la Baronnie est trop complexe à travers les siècles pour être utilement résumée ; il est plus simple de rappeler les divers privilèges de la ville et quelques détails pittoresques y relatifs.

« C'est d'abord *la boucherie ou Mazel du Seigneur* qui l'affermait, se réservant seulement le cœur des moutons et toutes les langues des bêtes bovines pour les oiseaux de la fauconnerie ainsi qu'un demi quartier de bœuf à chacune des quatre fêtes de l'année.

« C'est le droit pour les habitants *de chasser* aux lapins dans toute l'étendue du territoire, depuis la St-Martin jusqu'au Carême et de pêcher dans l'étang de Scamandre.

« C'est la tenue *de foires et marchés* ; la foire du 14 août qui se continuait les jours suivants était la fête locale de la ville, avec luttes et courses d'hommes et de chevaux, les prix se composant d'un mouton gras, de deux paires de jarretières, d'un mors de bride et d'une paire d'éperons donnés par les Consuls.

« C'est le *four banal* du seigneur de Posquières, les habitants y faisant cuire

leur pain moyennant une rétribution de 1 pain par 25.

Les *Garrigues* servaient à la dépaisseur des bestiaux et les *bois* au chauffage du four banal et des particuliers.

« Aucun étranger ne pouvait s'établir dans le bourg de Posquières pour jouir des privilèges des habitants sans la permission du seigneur et des Consuls : *c'est le droit d'habitanage.*

Le droit de haute, moyenne et basse justice appartenait au seigneur dans toute l'étendue de la juridiction de Vauvert ; ce droit rapportait peu au Seigneur : en 1481 Jean le Forestier l'évalue à 15 livres ; en 1513 il valait 50 livres.

« La ferme *des Marais* très étendus fut mise aux enchères et le produit partagé entre le Seigneur et la Communauté. — Le Seigneur avait le droit d'interdire aux habitants la vente de leur vin pendant 5 semaines, depuis le lundi de Pâques jusqu'au lundi des Rogations : *c'est le vet du vin* ; ce laps de temps suffisait pour faire vendre le vin que récoltait le Seigneur ; ce droit fut plus tard racheté moyennant un prix qui varia de 90 à 120 livres par an.

« Signalons enfin le médecin communal soignant gratuitement les indigents, mais recevant un honoraire de 50 à 150 livres par an.

« Un mot de l'histoire religieuse. L'Eglise Notre Dame de Vauvert fut un lieu de pèlerinage renommé. Pendant 3 siècles, on vit accourir dans son sanctuaire, St. Louis, Jacme 1<sup>er</sup> le conquérant, roi d'Aragon, le pape Clément V, Guillaume de Nogaret, François 1<sup>er</sup>, des princes, des seigneurs, les pèlerins flamands, les Albigeois. Notre Dame fut une des plus riches créations de l'époque une des plus belles de la province elle était construite dans le style roman, comme celle de St-Gilles ; son prieuré de fondation royale avait 20 prêtres qui la desservaient en vertu d'une fondation. Joinville raconte le miracle d'un gentilhomme qui se laissa tomber à la mer au retour de la 1<sup>re</sup> croisade de St-Louis et qui se soutint au dessus des vagues parce qu'il avait invoqué Notre Dame de Vauvert. Un malfaiteur pendu aux fourches du comte de Nevers, tomba des dites fourches par un miracle de Ste-Marie de Vauvert et fut sauvé. Notre Dame intervint aussi pour ramener à son devoir le roi d'Aragon qui délaissait sa femme Marie de Montpellier.

« L'Eglise fut détruite en 1562 ; reconstruite en 1589 elle fut bénie par l'évêque Fléchier.

• « Quelques détails sur la Poterie de Vauvert.

« Au sujet d'un don fait par M. Raysse antiquaire, d'une assiette en faïence, M. Estève (Mémoires de l'Académie de Nîmes année 1892) voit en elle un témoin assez

précieux d'une industrie qui a fait compter la petite ville de Vauvert parmi les 10 à 12 villes de Languedoc qui possédaient à la fin du 17<sup>e</sup> siècle des fabriques de poterie. L'assiette en question a été volée par la suite au musée. D'autres assiettes du même François Gautier sont entre les mains de Vauverdois. Un plat de la collection de M. Bouzanquet, ayant trois pieds porte sur le marli la légende : « Mesieurs qui aurez l'honneur de vous servir de ce plast, souvenez vous du proverbe de Basque qui est de boire le matin tout pur, le midit sans heaut et le soir comme il sort du tonneaut. Fait ce 12 avril 1733 François Gautier »

— Le livre se termine par 43 pièces justificatives, comme faisait Ménard transcrivant à la suite de son texte les preuves de l'histoire de Nimes.

« A bien d'autres points de vue M. Prosper Falgairolle a suivi la méthode du grand historien nimois ; comme lui, il voit aussi bien les ensembles que les détails, ils les note avec un soin scrupuleux, une exactitude qui n'est jamais en défaut, un style clair et vivant. Il a apporté sa pierre à l'édifice de l'histoire générale et grandement contribué à la glorification de la petite patrie.

« Les armoiries de Vauvert figurent dans l'armoirial de 1696 comme suit :

D'argent, à un veau de gueules passant sur une terrasse de sinophe, accosté d'un saule de même.

Enfin M. *Peyron* après avoir rappelé la citation et les titres de M. *Thoulouze* qui fut lauréat de l'Académie et qui a été chargé par le Ministre de faire des Conférences Militaires, lit les passages essentiels de l'une d'elle d'une éloquence bien vivante, sur *la force morale et le rôle de l'officier*.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé la séance est levée.

---

*Séance du 15 Avril 1918*

---

Présents : MM. Coulon, *président* ; Fabre, Delamare, Jouve, Chanoine Bonnefoi, Raphel, Mazauric, Chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn, Roux, de Vallavieille, Convergne, Eloy Vincent, Général d'Entraigues, Cabanès, Giran, Chanoine Falgueyrette, Portal, Mazel, Riboulet, E. Reinaud secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le *président* lit la lettre suivante de M. de Sorbier de Pognadoresse.

« Nimes, le 15 Avril, 1918 »

« Monsieur le Président »

« J'ai le regret de vous faire part de la mort de mon beau-frère le capitaine de Saint-Sauveur, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la Croix de guerre. Il meurt pour la France. laissant six jeunes orphelins ; c'est le troisième de mes beaux-frères, qui tombe pour le pays,

Vous voudrez bien communiquer le deuil à mes confrères de l'Académie et les prier de m'excuser auprès d'eux si je ne puis assister à la séance de ce soir.

Je regrette plus particulièrement de ne pouvoir par suite de mon deuil, donner mon suffrage aux candidats choisis pour compléter le bureau ; je reste à la disposition de mes confrères de l'Académie s'ils pensent que je puis leur être utile.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'expression de ma respectueuse considération.

« S. Pognadoresse »

*M. le Président* dit que la Compagnie ressent les plus profonds regrets à la nouvelle de l'épreuve terrible qu'après plusieurs autres vient d'éprouver notre confrère ; le capitaine de Saint-Sauveur, père de 6 enfants avait repris du service dès les premiers jours de la guerre ; il est tombé glorieusement et mérite bien que nous adressions nos hommages à sa mémoire et notre sympathie émue à sa famille.

*M. Reinaud* donne lecture de la lettre suivante qu'il a reçu de *M. Baudouin Salze*.

« Laboratoire d'Armée le 3 Avril 1918 »

« Monsieur Reinaud Trésorier  
de l'Académie de Nîmes »

• C'est avec le plus sensible plaisir que le 26 dernier, j'ai reçu votre lettre m'annon-

çant ma présentation et réception à l'Académie.

J'ai adressé ma carte de visite avec quelques mots de remerciements à MM. Jouve et Mazauric, j'aurais bien voulu leur écrire un peu plus longuement, mais le bombardement, auquel la ville — (célèbre dans l'histoire par son Vase) — a été soumise ces jours derniers, m'ont obligé à être bref, car le temps que l'on passe au Laboratoire est employé au travail... et le reste à la cave!!!

Aujourd'hui c'est vous cher Monsieur que je viens remercier. ainsi que tous les membres de l'honorable assemblée qui a bien voulu m'accueillir dans ses rangs. J'ai été très touché de savoir que désormais j'appartenais à cette société qui est une des gloires du département dans lequel j'ai vu le jour ; et si la Providence veut bien continuer à me protéger comme elle la fait jusqu'ici, une fois l'heure de la paix victorieuse sonnée je ne tarderais pas à donner une étude (bien petite peut-être) sur quelques épisodes du pays natal.

« Je vous prie de croire cher Monsieur et confrère à l'expression de mes meilleurs sentiments.

« Paul L. Baudouin-Salze

Laboratoire de Bactériologie de la 6<sup>e</sup> armée  
Secteur 181 »

Il est procédé aux élections complémentaires du bureau portées à l'ordre du jour.

Des scrutins successifs donnent les résultats suivants :

M. *E. Reinaud* est élu par 21 voix contre un bulletin blanc secrétaire perpétuel ; M. *Margier* est élu secrétaire adjoint par 21 voix contre 1 à M. *de Pougnaressesse* ; M. *de Pougnaressesse* est élu trésorier à l'unanimité des 22 votants ; M. *Mazauric* est réélu à l'unanimité bibliothécaire archiviste.

Enfin M. *le Colonel Robin* dont la démission comme membre résidant est définitive est élu Membre honoraire.

M. *E. Reinaud* remercie l'Académie de l'honneur qu'elle vient de lui faire. L'honneur est grand d'occuper le fauteuil où se sont assis les Nicot, de Clauzone, Maurin, Azaïs, Aurès, Liotard, Clauzel. La Compagnie a voulu sans doute récompenser 25 ans assiduité académique. Après avoir rempli 5 ans les fonctions de trésorier, M. *Reinaud* passe au secrétariat perpétuel, comme M. *Liotard* qui il y a 20 ans passait de la droite à la gauche du président ; il donne l'assurance à ses confrères que dans ces nouvelles fonctions, ne faiblira pas son dévouement à l'Académie.

Enfin M. l'abbé *M. Chaillan* curé de *Sep-tèmes*, Vice-président de la Société archéologique de Provence, cinq fois lauréat de l'Institut de France offre en hommage à l'Académie : Le registre de Compte pour le collège papal des Saints Benoit et Germain

à Montpellier, le studium du pape Urbain V à Saint Germain de Calberte et l'oppidum de la Teste Nègre au Pennes. M. le chanoine Durand dépose la liste des ouvrages, au nombre de 41, de M. l'abbé Chaillan qui, sur sa présentation est nommé membre honoraire ; M. l'abbé Chaillan prépare en ce moment un travail sur le studium de Saint Roman dont il fera part à l'Académie.

M. *Mazauric* expose que le Bureau s'est transporté au dernier domicile de M. Pellenc pour prendre connaissance des Médailles léguées à l'Académie. Les médailles en assez grand nombre sont renfermées dans deux armoires à tiroirs, autant qu'on a pu s'en rendre compte par un examen rapide et sommaire ; s'il n'y a pas de pièces rares, du moins trouve-t-on une collection assez complète des médailles frappées notamment sous Louis XIV et sous Louis XV. La seule condition imposée par le testateur est que sa collection ne soit fondue avec aucune autre ; celle-ci est assez intéressante pour devoir être acceptée, Mais le vœu de M. Pallenc n'a certainement pas été qu'elle restât cachée au fond de quelque salle de l'Académie, loin des regards. Quand les formalités d'usage auront été remplies, il sera sans doute possible de présenter dans des vitrines séparées les plus dignes d'être montrées de ces médailles, avec cette indication : Médailles de M. Pallenc, propriété de l'Académie. Le legs est accepté en principe.

M. le Chanoine *Bonnefoi* traduit dans des pages émues l'impression et le charme qu'il

a éprouvé à la lecture du livre de famille « Cabrière et Vaune » du cardinal évêque de Montpellier.

La préface en relève le caractère et le but ; la conclusion montre dans quel esprit et avec quelle délicatesse il a été composé.

L'analyse sommaire relate les différents événements écoulés de 1789 à 1874 et met en évidence des vertus domestiques entretenues par une affection mutuelle renouvelée par le sentiment du devoir envers Dieu, envers la France, envers la postérité qui, malgré les épreuves du 19<sup>e</sup> siècle et le présent cataclysme sont le gage assuré du relèvement de notre invincible patrie.

Chargé d'années et d'honneurs, demeuré le dernier représentant d'un nom qu'il a illustré plus qu'aucun de ses ancêtres, le cardinal de Cabrière a fait passer dans ce charmant volume le vivifiant rayonnement de son foyer.

L'Académie a été très flattée de l'hommage que lui en a fait le prince de l'Eglise lui même, un de ses membres, résidant d'abord honoraire ensuite, depuis plus d'un demi siècle.

M. *Max Raphel* a commencé la lecture d'une importante étude consacrée à la grande entreprise du XVIII<sup>e</sup> siècle pour la construction de la Fontaine.

Il a campé vigoureusement la silhouette

du colonel directeur des fortifications du Languedoc.

Ensuite il a examiné successivement : Le Problème de l'eau en 1733. — Les divers projets et le projet de Mareschal — L'adjudication des travaux et les premières difficultés de l'entreprise.

L'examen des comptes de la Fontaine et des critiques qui s'en suivent fera l'objet d'une prochaine lecture à quinzaine.

---

*Séance du 29 Avril 1918*

---

Présents : MM. Coulon, *président*, Fabre Delamare, Lavergne, Jouve, chanoine Bonnefoi, Raphel, Mazauric, de Pognadoresse chanoine Durand, Margier. Kahn, de Vallavieille, Convergne, Eloi Vincent, Général d'Entraigues, Cabanès, Giran, chanoine Falgueyrette, Mazel, Riboulet, E. Reinaud secrétaire perpétuel.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. de Pognadoresse remercie l'Académie d'abord de ses sentiments de sympathie que lui a adressés M. le Président dans sa dernière séance et ensuite de l'honneur que lui a fait la Compagnie en lui conférant les fonctions de trésorier; pour l'aider dans cette tâche il aura les souvenirs et les conseils de ses prédécesseurs ; son dévouement à l'Académie fera le reste.

M. le secrétaire lit la lettre suivante de M. l'abbé Chaillan, curé de Septèmes nommé membre honoraire.

« Septèmes (près Marseille)

« 21 Avril 1918.

« Monsieur le Secrétaire perpétuel  
de l'Académie. Nîmes.

« Vous avez bien voulu me faire connaître que l'Académie de Nîmes m'a conféré le titre de membre honoraire. Je suis touché et heureux de votre marque de bienveillance. En m'ouvrant si aimablement ses portes, votre savante et estimée Compagnie me fait un grand honneur, que j'apprécie beaucoup.

« Et je viens vous prier, Monsieur le Secrétaire perpétuel, d'offrir mes remerciements les plus profonds à l'Académie de Nîmes, à mes distingués confrères. Veuillez agréer pour vous même l'expression de mes sentiments sympathiques et très respectueux.

M. Chaillan.

M. Max Raphel, continue et termine la lecture de son travail très documenté sur Mareschal et les comptes de la Fontaine dont la dépense s'éleva à près de deux millions de notre monnaie.

Enfin la Compagnie prend connaissance d'une intéressante notice biographique et bibliographique écrite par M. Bigot membre non résidant sur M. Jules Charles Roux membre honoraire,

Séance du 13 Mai 1918

---

Présents : MM. Coulon, *président*, Delamare, Lavergne, Jouve, chanoine Bonnefoi Raphel, Mazauric, de Pougnaressesse, chanoine Durand, Margier, Kahn, de Vallavieille, Cabanès, Giran, chanoine Falgueyrette, Mazel, Riboulet membres résidants, Hugues membre non résidant, Reinaud secrétaire perpétuel.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

*M. le Secrétaire* lit la citation suivante à l'ordre de la brigade faite au nom de M. Eugène Charles Fabre, fils du Préfet de l'Oise et petit fils de notre confrère M. *Gustave Fabre* sous-lieutenant de l'E. M. du 2<sup>e</sup> groupe du 221<sup>e</sup> d'artillerie.

« Jeune officier plein d'allant et d'énergie a assuré pendant cinq jours la liaison avec un régiment d'infanterie dans les conditions les plus délicates ; a constamment renseigné le commandant de groupe sur la situa-

tion de notre infanterie, ne craignant pas de se porter en avant sur un terrain battu par l'artillerie adverse ; a montré la plus grande initiative dans l'accomplissement de sa mission. »

M. *le Président* adresse à notre doyen et à sa famille les compliments de l'Académie. A une précédente séance, l'Académie avait reçu avis de la Communication prochaine de documents intéressants relatifs à François Guizot.

M. *le Secrétaire* lit la lettre suivante de M. Hugues membre non résidant.

« Mont-Désir par Anduze (Gard)

8 Mai 1918. »

« Monsieur et cher Confrère »

« Je renonce à ma lecture. La Guerre !... M. de Vitt devait me donner des renseignements inédits sur son arrière grand-père. Il est sur le front. A l'attendre, je crains que nous ayons plusieurs semaines encore sans qu'il puisse mettre la main sur ses papiers de famille. Mon travail ne peut avoir quelque intérêt que s'il est composé dans des documents peu connus.

« Je vous prie de rayer ma lecture de votre ordre du jour, et d'agréer Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Edm. Hugues.

La Compagnie exprime l'espoir que le travail de M. Hugues n'est que différé.

M. le chanoine *Albert Durand* entretient l'Académie de littérature provençale. Analysant l'ouvrage de M. José Vincent sur Fr. Mistral et sa doctrine : L'amour de la petite patrie manifesté par un profond attachement à la Provence, à son ciel, à ses monuments, à ses traditions, à sa langue, il range nettement l'auteur de *Mireille*, de *Calendal*, des *Iles d'Or*, parmi nos plus grands poètes épiques et lyriques et apparente le génie mistralien au génie homérique et au génie grec en général. Une des revendications les plus chères à Mistral et au félibrige a été l'introduction de la langue d'oc dans l'Ecole primaire.

Le F. Savinian s'est efforcé de réaliser ce vœu en publiant une excellente grammaire provençale et un recueil de textes des meilleurs écrivains méridionaux destinés à être traduits en français ; il a voulu ensuite inspirer aux enfants du peuple avec l'amour de la langue du terroir un dévouement profond à la patrie, en composant un poème provençal en 12 chants, la *Lionide* dont le sujet est l'invasion sarrasine. M. le chanoine A. Durand en donne l'analyse, vante la fécondité de l'invention, l'ordonnance harmonieuse et pittoresque, la variété des épisodes, l'emploi judicieux du merveilleux chrétien, la couleur, la sonorité, la richesse de la poésie.

Diverses citations permettent de conclure avec un capoulié du félibrige : *La Lionide*

est un événement littéraire et révèle un poète épique véritable. L'œuvre de Savinian place son auteur dans les premiers rangs de notre renaissance.

M. *Bondurand* communique une curieuse perle médicale : Le certificat de maladie du baron de Vauvert en 1681.

L'Académie entend ensuite la lecture de quatre sonnets de M. Marcel Parent, pleins de promesses et de quatre autres sonnets d'une rare perfection de forme de M. Emile Granier, membre non résidant, de Vauvert, accompagnés d'une série de pensées.

---

Séance du 3 juin 1918.

---

Présents : MM. le chanoine Bonnefoi, en remplacement de M. Coulon excusé, Fabre, Lavergne, Jouve, Raphel, Mazauric, de Pognadoresse, Margier, de Vallavieille, Convergne, Eloy Vincent, Giran, chanoine Falgeyrette, Mazel, Portal, E. Reinaud, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le secrétaire lit la citation suivante :

« Louis Peyronnier, caporal, gendre de M. le Président Coulon, cité à l'ordre de la division :

« Très bon gradé, toujours dévoué, atteint d'une blessure à la face le 1<sup>er</sup> avril 1918, a refusé de se faire évacuer ; il a continué à remplir ses fonctions pendant toute la durée des opérations de son régiment. »

M. Peyronnier avait déjà obtenu en avril 1917 une citation à l'ordre du régiment.

L'Académie adresse à son beau-père M. le président Coulon ses meilleurs compliments.

M. l'abbé *Chaillan* membre honoraire demande à l'Académie si elle pourra publier dans les Mémoires de 1918 et dans le courant de cette année son Studium de St-Roman dont la lecture a déjà été annoncée ; son cinquième Studium — Avignon — est imprimé et le septième paraîtra en 1918

Il a été répondu à M. l'abbé *Chaillan* que le dernier volume des Mémoires (1916-1917) sort à peine des presses (il a été porté au domicile des membres de l'Académie ces jours derniers) et que l'Académie n'envisage pas d'autre publication de ses Mémoires avant 1919. Mais elle espère bien que cela n'empêchera pas l'envoi du manuscrit dont il pourra être donné lecture à la séance de juillet.

M. *Fabre* lit le rapport suivant :

« Je suis chargé de déposer sur le bureau de l'Académie une plaquette fort élégamment imprimée contenant une pièce de vers intitulée : *Sub Pontio Pilato crucifixus*, due à la plume de M. André Corbier, administrateur colonial, correspondant de notre Compagnie. L'auteur décrit avec force détails tout imprégnés de souvenirs classiques et non sans charme une *Aube aux claires banderoles*, c'est le mot même du poète, dans la ville de Vienne aux bords du Rhône, ou, comme dit l'auteur, fidèle à la méthode, aux bords du *Rhodanus*. Au seuil d'une ville, un homme est apparu ; il regarde, il visite, puis sans doute séduit par cette paix nocturne, il sort et descend

jusqu'au fleuve. Son visage est comme ravagé par les soucis ;

*C'est un romain puissant dans l'empire naguère,  
Un étrange exilé qui vit dans le mystère.*

« Tandis qu'il va dans la nuit nonchalante, ce sont des visions atroces qui passent en lueurs dans ses yeux éperdus. Ce qu'il voit, et ici je cite le poème lui-même :

*Ce qu'il voit, c'est toujours le même tableau sombre,  
C'est livide et sinistre aux lueurs des éclairs,  
Un lointain paysage évoqué d'outre-mers.  
C'est toute une cité de la fauve Syrie.  
Jérusalem, ruée au meurtre avec furie.*

.....  
*C'est le Christ innocent qui se tord tout meurtri.  
Et qui meurt en poussant son formidable cri.  
Car ce fantôme errant et furtif, qui frissonne  
Au moindre bruit et que ne voit jamais personne,  
Ce promeneur farouche, inquiet, ce romain  
Qui tremble en souvenir du doux Galiléen,  
C'est lui, c'est Pontius Pilatus, que Tibère  
Nomma procureur chez le juif tributaire !*

Tel est ce petit poème en 126 vers, court, mais intéressant, et qui témoigne chez l'auteur d'une grande expérience de versification et d'un vrai talent d'évocation tragique. Je ne dis pas que tout me semble absolument conforme aux règles que nous, les vieux, les classiques, nous croyons toujours dignes d'être suivies et respectées ; des singuliers rimant avec des pluriels abondent dans ces quelques pages ; mais on a aujourd'hui de bien autres audaces, et ces hardiesses modestes ne nous

empêchent pas de rendre à des œuvres pareilles les hommages qui leur sont dus.

Lecture d'un sonnet de M. Edgar de Varnejoul, homme de lettres, à Nyons (Drôme) membre de l'Académie de Vaucluse. Le sonnet est intitulé : *Nîmes*.

Lecture de deux pièces de vers de Mlle Hélène Mouraille, l'une intitulée : *Sur la mort d'un jeune Serbe*, l'autre intitulée : *Vendredi-Saint*.

Ces poésies sont accueillies avec la plus grande faveur.

« M. Cabanès fait, avec figures à l'appui, une communication sur la truffe, sa structure, son anatomie, la place qu'il convient de lui assigner dans la classification végétale, et les moyens pratiques employés déjà ou à employer en grande culture pour la reproduire. Il montre que la truffe est une plante, un champignon ascomycète (à spores enfermées dans des sacs fermés, sphériques, appelés thèques ou asques) et de la famille des Tubéracées. Il parle ensuite des légendes qui ont eu ou qui ont encore cours au sujet du précieux cryptogame que Brillat-Savarin appelait « le diamant de la cuisine ».

« Il relate ensuite les recherches de Gramont de Lesparre, de Boulanger, de Matruchot, en ce qui concerne la germination de l'ascospore jusqu'à la production d'un nouveau tubercule ; la truffe

serait un champignon hétéroïque à végétation alternante, ayant besoin de vivre successivement sur deux hôtes ou milieux différents, les feuilles de certains arbres d'abord, le sol ensuite.

« Il en tire les conclusions suivantes au point de vue de sa production pratique :

« 1. Si vous voulez des truffes, semez des chênes. L'expérience de près d'un siècle a consacré de façon indiscutable, éclatante, cet aphorisme du comte de Gasparin : c'est d'ailleurs l'unique moyen employé jusqu'à ce jour.

« 2. A l'aide d'un petit pinceau, déposer des spores de truffes écrasées dans l'eau sur la face inférieure des chênes verts et du côté provenant Nord, ombragé de l'arbre, ou sur les feuilles détachées, sèches, que l'on dépose, la face inférieure sur le sol, au pied des chênes, et qu'on recouvre d'une mince couche de terre.

3. Faire germer les spores dans des tubes contenant de l'eau stérilisée, multiplier le mycélium ou partie végétaline obtenu sur carotte cuite additionnée de terre calcaire : diluer les nouvelles semences (corridiés) dans un engrais contenant 6 % de sulfate de potasse et 6 % de superphosphate ; en imprégner des carottes crues qu'on enfouit au pied des chênes, puis saupoudrer le sol avec l'engrais précité en poudre. Ce 3<sup>e</sup> procédé est fort délicat.

« En son nom et au nom de M. Margier il présente des insectes tubérivores obtenus par élevages au Muséum d'histoire naturelle ; 3 espèces de mouches (et 1 coléoptère capturé sur le terrain) : la truffe qui les a donnés provient de la garrigue nimoise. Les deux présentateurs précisent le rôle que ces insectes jouent en pleine nature pour la dissémination des spores (ou plutôt ascospores) de la plante si chère aux gourmets. »

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la prochaine séance est fixée au 24 juin 1918.

---

*Séance du 24 juin 1918.*

---

Présents MM. Coulon, président, Delamare, Jouve, Chanoine Bonnefoi, Raphel, chanoine Durand, Margier, Kahn, de Vallavieille, Eloy Vincent, général d'Entraiques, Cabanès, Giran, chanoine Falgueyrette, Portal, Mazel, E. Reinaud, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. de Pognadoresse s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce soir et à celle de juillet.

M. le secrétaire perpétuel, informe la Compagnie que les Mémoires de 1916-1917 déjà distribués au domicile des membres résidants, ont été envoyés aux membres non résidants, aux correspondants et aux Sociétés savantes correspondantes.

Sur le rapport de M. Raphel, les conclusions de la Commission Jules Salles sont approuvées à l'unanimité ; en conséquence un prix de 500 fr. à prendre sur les disponibilités de la fondation J. Salles est attribué à M. Salé professeur de modelage à l'École des Beaux-Arts, mutilé de la guerre pour une série de bas reliefs et de

gravures sur bois. M. Raphel ajoute que M. Salé offrira à l'Académie l'un des bas reliefs exposés ou même que M. Salé se réserve d'en offrir un autre qui rentrera plus directement dans le cadre de la Compagnie ; celle-ci charge M. Raphel de s'entendre à ce sujet avec le sculpteur.

M. le secrétaire lit la communication suivante de M. Prosper Falgairolle, membre non résidant :

#### A propos de Jacques de Cassagnes

« Le volume de nos *Mémoires Académiques* des années 1914-15, contient une notice de notre regretté collègue, M. le chanoine Nicolas, sur Jacques de Cassagnes, l'une des victimes de Boileau. Dans cette étude intéressante, l'auteur regrette de ne pouvoir donner l'acte de naissance de cet écrivain, afin d'en établir définitivement la date qui, comme pour beaucoup d'hommes célèbres, était contestée, plusieurs auteurs la fixant à l'année 1633, d'autres à 1635 et 1636.

« Mais M. Nicolas ajoute que s'il n'a pu donner cet acte, c'est parce que le registre des baptistaires catholiques qui le contient (UU. 2) a disparu des Archives, et que malgré les nombreuses recherches faites, il n'a pas été retrouvé. Le fait était vrai, au moment où notre collègue écrivait, mais quelques mois après, M. le chef de bureau de l'état civil eut la chance de retrouver ce registre dans l'un des bureaux du secrétariat général, où un employé qui l'avait emprunté, une ou plusieurs années auparavant, pour faire une recherche, l'avait

déposé, au lieu de le réintégrer dans l'armoire des baptistaires catholiques, où il a repris son ancienne place. Ce qui prouve qu'aucun document d'archives ne devrait être déplacé sans un reçu de celui qui l'emprunte, même d'un bureau à un autre.

« Si nous avons tenu à faire connaître cette réintégration, c'est pour en informer les érudits qui lisant la notice de notre confrère, croiraient le registre en question définitivement perdu.

« Cela nous permettra de donner ci-après l'acte que notre collègue regrettait tant de ne pouvoir publier ;

*« Le 4 août (1635) a esté baptisé Jaques de Cassaignes, fils de M. Michel de Cassaignes et damoiselle Catherine de Villard, le perrin M. M<sup>e</sup> Jacques de Cassaignes, conseiller au seneschal, la marrine damoiselle Claude de Rodes, par moy.*

« *PRADES, curé, 1.* ».

Comme le disait notre collègue, cet acte prouve que *Michel* et non *Henri* était le père de *Jacques de Cassaignes*.

Prosper FALGAIROLLE.

Archives de la Ville de Nîmes. Paroisse St-Castor, Reg. UU.-2, f<sup>o</sup> 66 v<sup>o</sup>.

Enfin l'Académie remet au Concours l'un des sujets suivants au choix de l'auteur :

La vie et les œuvres de H. Révoil architecte, ou de Adolphe Jourdan peintre, ou de Jules Canonge littérateur et poète. Les manuscrits devront être adressés à M. E. Reynaud, secrétaire perpétuel avant le 31 décembre 1918.

Dans sa prochaine séance, l'Académie fixera le sujet de Concours pour l'Année prochaine.

Il est donné lecture de diverses poésies et fables patoises de M. Floutier félibre et de M. Henri Hierle.

M. E. Reynaud, lit un poème sur la Fête des Fous dans la Cathédrale de Nîmes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

---

*Séance du 8 juillet 1918.*

---

Présents : MM. Coulon président, Fabre, Delamare, Jouve, chanoine Bonnefoi, Raphel, Mazauric, chanoine Durand, Margier, Roux, de Vallavieille, général d'Entraigues, Cabanès, Giran, chanoine Falguyrette, Mazel, Riboulet, E. Rein-  
naud, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le *chanoine Durand* remet au Bureau, comme hommage à l'Académie, un volume en dialecte languedocien de 280 pages de M. Roustan, d'Alais : « Pichoto istori de la litteraturo d'O o prouvençalo des piei sis ourigino enjusquo à noste tems ».

M. le *Président* signale à la Compagnie la perte éprouvée par elle depuis sa dernière séance de deux membres honoraires.

M. le *colonel Robin* avait été longtemps lié à elle par les liens plus étroits de membre résidant. Dès 1899 il avait fait de Nîmes sa patrie d'adoption, et les procès-verbaux de nos séances disent assez combien son rôle avait été laborieux. Son

long séjour en Algérie, sa connaissance de de la langue arabe avaient rendu des services précieux à ses chefs et lui avaient permis de produire des ouvrages documentés. Son histoire de l'Insurrection de la grande Kabylie sera à consulter : cette Kabylie a donné l'exemple du dévouement à la France pendant la guerre actuelle, elle a prodigué ses soldats, ses ouvriers, son or à la mère patrie. Dans sa laborieuse retraite, le savant militaire qu'était le colonel Robin, s'était acquis toutes les sympathies et sa belle tenue intellectuelle avait maintenu les traditions de l'Académie.

En son nom M., *E. Reinaud*, a prononcé le 3 juillet 1918 l'Eloge funébre du colonel sur sa tombe.

M. *Josephin Peladan* faisait aussi partie de l'Académie comme membre honoraire depuis 1900 : il se rattachait, en effet, à Nîmes par toutes les fibres, et sa nomination avait été comme un symbole d'union envers la cité qu'il avait quelque peu malmenée. Si sa jeunesse avait été effervescente et tumultueuse, s'il s'était un peu trop attardé à l'histoire d'Alcibiade, si la notoriété du savant avait été tapageuse, il avait su dominer cette crise d'exentricité et de mauvaise humeur et était devenu une véritable personnalité, toute empreinte de clarté française et de piété filiaie envers la petite patrie ; nos arènes ont entendu Sémiramis au souffle dramatique et les dernières années de la vie de Peladan ont été marquées par un essor vigoureux dans la critique d'art.

Il est donné lecture par M. le *chanoine Durand* du Studium de St-Roman de M. l'*abbé Chaillan*, membre honoraire.

L'Académie entend ensuite la fable :  
« Li loup et li bedigo de M. *Bigot*, de nouvelles pensées de M. *Granier*, tous deux membres non-résidants, et deux sonnets lus par M. *Fabre* de M. Robert Dumas, pasteur.

Enfin M. *Giran* lit un travail sur le Gard et les Régions économiques, suivi d'une note sur la Division Générale de la France par M. *Henri Mazel* correspondant.

Une discussion s'engage à ce sujet qui sera reprise après les vacances.

La séance est levée.

---

Séance du 14 octobre 1918

---

Présents : MM. le chanoine Bonnefoi, président en l'absence de M. Coulon excusé, Delamare, Lavergne, Raphel, Peyron, Margier, Kahn, Roux, général d'Entraignes, Cabanès, Giran, Falgueyrette, Portal, Riboulet, E. Reinaud, secrétaire perpétuel, Bondurand, membre honoraire.

MM. Sorbier de Pognadoresse et de Vallavieille sont excusés.

Le Procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le *Président*, constate que l'année académique s'ouvre sous de magnifiques auspices : il félicite ceux qui marchent à la victoire.

M. le secrétaire perpétuel rappelle que l'Académie n'a pas encore donné le sujet du concours pour 1919 1920 : elle pourrait délibérer à cet effet dans sa prochaine séance.

Il signale d'autre part le discours magistral prononcé dernièrement à Montpellier par notre confrère *Eloy Vincent* à l'inauguration du Buste du peintre Henri Michel.

M. *Bondurand*, fait connaître « le Génie Féminin Français » de notre compatriote Mme Marthe Borély. livre très remarqué, original et vivant. Il proclame la faillite du féminisme et a soulevé de courtoises protestations. Mais il contient beaucoup de vérités, et il faudra en tenir compte, comme écrit par une femme, sur des questions qui intéressent toutes les femmes. C'est, en tous cas, une œuvre d'art.

Cet hymne, à la gloire des femmes de la vieille France, on le lira plus volontiers encore dans les jours de paix victorieuse qu'assurent à la France nouvelle Clémenteau et les soldats de Foch.

Les temps évanouis ne reviendront plus, mais il y aura d'autres Françaises, qui vaudront les anciennes. Elle se sont déjà révélées au chevet des soldats blessés ou en tournant des obus. Qui nous dira leur âme ? Mme Borély a devant elle un champ d'investigations qui ne le cédera pas au passé.

M. *Lavergne* expose ensuite, avec la compétence que lui donne sa qualité de président, l'œuvre du Comité départemental formé, en conformité de la loi du 21 mars 1916, pour la lutte contre la tuberculose.

On sait les ravages du terrible fléau. Dans le Gard, on s'est occupé d'abord des réformés n° 2, ne touchant pas de pension, signalés comme tuberculeux ; ils sont envoyés dans une station ou dans un sana-

torium, quelques-uns à l'hospice du chemin d'Uzès, d'autres traités à domicile ; on leur donné :

Thermomètres, sacs à linge, crachoirs, vêtements chauds, même des lits et 2 francs par jour sous la forme de marchandises chez le boucher, le laitier, l'épicier. 71 visiteurs et 11 visiteuses font les recherches, donnent les conseils et font les constatations nécessaires ; enfin un dispensaire va être ouvert à tous, car en dehors des réformés, le Comité s'occupe des réfugiés et des rapatriés. Le budget de 1919 comporte 90.000 francs de dépenses qui seront couvertes par les subventions diverses : 45.000 fr. du Conseil général, 10.000 fr. du Ministère ; les dons de communes et des particuliers assureront le reste.

On voit l'importance de l'OEuvre ; elle est en bonnes mains.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé est renvoyé à la prochaine séance qui aura le 11 novembre.

---

*Séance du 11 novembre 1918*

---

Présents ; MM. Coulon président, Laver-  
gne, Jouve, chanoine Bonnefoi, Raphel,  
chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn,  
L'Hopital, Roux, général d'Entraigues,  
Cabanis, Falguyrette, Portal, Riboulet,  
Reinaud secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la précédente séance  
est lu et adopté.

MM. *Sorbier de Pognadoresse, Dela-  
mare et Giran* sont excusés.

M. le *Président* constate l'heureuse for-  
tune qui a fait coïncider la séance de  
l'Académie avec la fin glorieuse de longues  
et terribles épreuves.

Il salue la victoire faite de merveilles de  
bravoure et d'abnégation que sont parti-  
culièrement à même d'apprécier les mem-  
bres des Sociétés savantes, pour avoir  
étudié et suivi les grandes épopées :  
Bouvines, Fleurus, Iéna, Verdun, des  
bords de la Marne à la Meuse et jusqu'au  
Rhin. Il associe l'Académie à l'hommage  
rendu au Ministre de la Guerre, président  
du Conseil Clémenceau, au Maréchal

Foch, aux soldats de la Victoire, aux alliés ; il considère d'autre part comme un devoir d'adresser un souvenir ému à la mémoire de ceux, chefs et soldats, qui sont tombés, qui ont souffert et peiné pour la cause supérieure de l'humanité et de la civilisation.

Après le président, M. le *général d'Entraignes* croirait mentir à sa qualité de vieux combattant de l'année terrible s'il ne mêlait sa voix au concert de joie de ce jour. En quelques phrases enflammées, il rappelle les 40 années de travail incessant qui ont amené le retour de la justice immanente et affirme la reconnaissance de la génération envers ceux qui ont vengé magnifiquement leurs pères et la France ; il bénit les deux maréchaux, deux fils du Languedoc, qui pendant plus de 4 ans ont soutenu avec une obstination sauvage la lutte contre une race rapace, ignorante de toute loyauté internationale. Lutte dont résultat aura été de panser les blessures de la France et d'effacer la trace d'un trop généreux idéalisme. Il salue deux fois ce soleil d'arrière saison, cette date du 11 novembre déjà célèbre et voit dans cette coïncidence la manifestation du maintien de la confiance indéfectible de notre race.

Enfin M. *E. Reinaud*, lit un poème de M. *Emile Granier* : Chant de Victoire. L'Académie souligne ces discours et les vers de ses plus chauds applaudissements et, sur la proposition de M. *Raphel* elle lève la séance en l'honneur de l'Armistice.

Un télégramme d'Admiration et de reconnaissance sera adressé au ministre de la guerre Clémenceau et au Maréchal Foch.

L'ordre du jour est renvoyé à la prochaine séance qui aura lieu le 25 novembre.

---

Séance du 25 novembre 1918.

---

Présents : MM. Coulon, *président* ;  
Delamare, Lavergne, Jouve, chanoine  
Bonnetoi, chanoine Durand, Margier,  
Roux, de Vallavieille, général d'Entrai-  
gues, Cabanès, Giran, Mazel, E. Reinaud  
secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la précédente séance  
est lu et adopté.

L'Académie a reçu en hommage :

1° Une allocution de M. *F. Gache* corres-  
pondant sur le D<sup>r</sup> Grasset, la science alle-  
mande et la guerre.

2° Un volume de M. *Eloy Vincent*,  
membre résidant : *Figures de vers*, et une  
conférence du même auteur : *La femme  
française et la Guerre*.

3° Le studium du Pape Urbain V à  
Avignon, par M. *l'abbé Chailan* membre  
honoraire.

Dans la lettre qui accompagne cet envoi,  
M. *l'abbé Chailan* manifeste son désir de

voir prochainement publier dans les Mémoires de l'Académie son studium de St-Roman ; celui-ci va être suivi d'un studium de l'Hérault que la Société archéologique de Montpellier va faire figurer dans ses publications. Après en avoir conféré avec M. Chastanier, l'Académie espère pouvoir donner satisfaction à la demande de M. l'abbé Chailan.

M. le Président exprime à M. le Dr Delamare et à sa famille les condoléances de l'Académie à l'occasion du décès de M. Alfred Salles, inspecteur général des Ponts et Chaussées qui après une brillante carrière à Rodez, à Nîmes même, à Marseille, à Paris, avait pris dernièrement sa retraite dans sa ville natale à qui il avait fait honneur par ses services et ses distinctions.

Sur le rapport de M. Jouve, au nom de la Commission du Legs Maumenet, l'Académie, après avoir déploré la perte de son pupille Justinien Blanc, compositeur de musique plein d'espérance, pour qui une augmentation de bourse avait été proposée cette année, adopte trois nouveaux pupilles : Paul Henri Ménard musicien, Raymond Laujard, élève à l'Institut St-Félix de Beaucaire et Cayla Gay étudiant en droit ; elle attribue à chacun d'eux pour la présence année scolaire une somme de 250 fr.

M. le secrétaire perpétuel lit une page de l'oraison funèbre qu'il a prononcée le 20 nov. 1918 sur la tombe de Justinien Blanc.

A peine arrivé à Nîmes pour les vacances annuelles, fin juin 1918, Blanc voulait bien



rappeler au secrétaire perpétuel de l'Académie la visite qu'il lui avait faite un jour à la villa Jalabert, et après avoir témoigné sa reconnaissance à notre Compagnie, il ajoutait :

« Puisque j'ai l'honneur d'être son  
« pupille, si vous jugiez que ma musique  
« peut ajouter quelque chose à l'une de  
« vos poésies et si cela pouvait vous être  
« agréable, j'en serais moi-même très  
« honoré ».

Et c'est ainsi qu'en moins de 15 jours fut conçu, vers et musique, l'hymne à la Fontaine, qu'il fut appris et chanté le 14 juillet dans le cadre que vous savez, lors de la manifestation solennelle en l'honneur des pupilles de la nation.

Plus tard je recevais comme président de cette œuvre la lettre suivante :

« La délicate attention et la sollicitude  
« que vient de me témoigner la section  
« permanente des Pupilles de la nation en  
« publiant mon hymne à la Fontaine, me  
« touchent profondément. C'est pour moi  
« beaucoup d'honneur et une grande joie  
« de pouvoir ainsi faire revivre à mes  
« chers compatriotes les douces émotions  
« ressenties par mon cœur de Nimois,  
« en chantant notre grande Fontaine avec  
« sa source, ses pins et ses souvenirs. Je  
« suis heureux de partager cet honneur  
« avec M. E. Reinaud qui m'a apporté  
« dans ses vers le schéma de ce modeste  
« travail. Si cette page peut me donner la

« satisfaction d'avoir pu faire quelque  
« chose pour l'œuvre belle et grandiose des  
« pupilles de la nation (au profit desquels  
« l'hymne se vend), ce sera pour moi la  
« plus grande récompense. »

Dès le mois d'août, Blanc me demandait d'autres poésies.

« Je me propose d'écrire une musique  
« plus au niveau de notre mouvement  
« artistique. Développer lestement une  
« idée arbitraite, exquissier un pastel,  
« dépeindre des états d'âme, semblent être  
« les champs d'action de nos jeunes moder-  
« nes ; il y a là matière qui ne manque pas  
« d'idéal et de beauté et notre musique  
« toute immatérielle paraît s'y complaire. »

« Je suis tout particulièrement saisi,  
« m'écrivait Blanc quelques jours plus  
« tard, par vos Pensées de Papillons et  
« votre Spleen ; cela répond si bien à la  
« mélancolie de ma nature rêveuse et à  
« mon âme encore bien craintive. Merci,  
« cher Monsieur, vous êtes bien bon  
« d'encourager un jeune. »

Plus récemment encore, le 31 octobre, il se réjouissait de me faire entendre les deux mélodies qu'il venait décrire.

Ces lignes extraites de ses lettres dépeignent Blanc mieux que je ne saurais le faire. Elles témoignent d'une âme éprise d'idéal, d'un cœur ingénu, d'une bonté ardente, et tel était bien Justinien Blanc,

exemple frappant de ce que peut une volonté de fer dominant un corps qui semblait rivé à la terre, mais dont la flamme intérieure avait su s'élever jusqu'aux régions sereines de l'art. Seul ou presque seul, chérissant trop sa famille pour vouloir lui être à charge, il avait entrevu le succès couronnant d'incessants efforts. Il meurt, comme les soldats touchés glorieusement à la veille de l'armistice, ayant pressenti la victoire sans avoir assisté à son triomphe. Mon cher Blanc, sans en avoir reçu mandat, mais sans crainte de démenti, au nom des Pupilles de la Nation, au nom de l'Académie, moi qui suis fier d'avoir été ton collaborateur, je t'adresse un adieu plein d'émotion.

20 novembre 1918. E. C.

M. le chanoine Bonnefoi expose les progrès de l'aviation pendant la guerre, les perfectionnements apportés au moteur, à l'hélice, à l'armature.

Une flotte aérienne s'est formée d'escadrilles d'observation, de chasse ou de bombardement, aidée par les progrès de la photographie, par les nouveaux appareils d'émission et de réception d'ondes électriques. Ayant déjà servi au transport des blessés, des vivres et des munitions, à la transmission des conditions de l'armistice, elle aura son utilité après la guerre. Un hommage de reconnaissance est dû à tous ceux qui ont contribué à la rendre victorieuse, en particulier à nos aviateurs morts pour la Patrie.

L'Académie entend ensuite la lecture de vers extraits du Langage de la Création de M. *Benoit Germain* membre honoraire, d'une poésie M. *Tuffier* correspondant : l'Olivier, qui fait partie de la Voix du Cœur et d'un sonnet de M. *Aibert Roux*, le Panthéon de la Victoire.

Sur la proposition du *Président* un siège de membre résidant est déclaré vacant ; le registre des présentations sera ouvert à la prochaine séance et la Commission des anciens présidents réunie préalablement.

L'Académie par la presque unanimité de ses membres et à des titres divers, à pris part à la manifestation publique d'hommage aux morts de la grande guerre. à Nimes le 24 novembre.

Enfin elle délègue à la Commission de publications le soin d'examiner les communications faites par les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences et de répondre au nom de l'Académie. Voici la réponse :

L'Académie de Nimes, après avoir pris connaissance des travaux de la conférence interralliée des Académies scientifiques, applaudit à la déclaration de rupture avec les intellectuels d'outre-Rhin et soulignant en particulier le manifeste odieux des 93 professeurs allemands, elle donne son approbation entière aux résolutions votées à Londres et à qui vont être proposés à la conférence de Paris.

Séance du 16 décembre 1918

---

Présents : MM. Coulon, *président*, Fabre, Delamare, Lavergne, Jouve, chanoine Bonnefoi, Raphel, Sorbier de Pognadoresse, chanoine Durand, Peyron, Margier, Kahn, Roux, Coste, de Vallavielle, Cabanès, Portal, Mazel, E. Reinaud, secrétaire perpétuel.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le *Président* retrace la vie académique de M. *Gabriel Carrière* d'abord membre résidant, puis membre honoraire de la Compagnie. Elu le même jour que *Maruéjol* dont la physionomie faisait contraste avec la sienne, *Carrière* était un savant, au sens exact du mot ; ayant longtemps étudié la province d'Oran, il avait acquis de bonne heure une véritable autorité en matière géologique et préhistorique ; nombreuses sont les études qu'il a communiquées à ce sujet à l'Académie et à la Société des Sciences naturelles. (Dargilan, âges préhistoriques Mémoires 1912). L'académie s'associe tout entière à l'éloge, fait par son *président*, de l'érudit qui fut en même temps un homme affable et courtois.

M. le *secrétaire* communique la réponse suivante du Président du Conseil :

« Paris, le 23 novembre 1918.

Monsieur le Président,

« Le Président du Conseil a été particulièrement touché des félicitations que les membres de l'Académie de Nîmes ont bien voulu lui adresser à l'occasion de la victoire. Il me charge de vous exprimer ainsi qu'à vos collègues ses chaleureux remerciements.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

« Le chef du Secrétariat Particulier

« J. MARTEL ».

A la suite de la lecture d'une lettre de M. l'abbé *Chailan*, l'Académie donne satisfaction à la demande de son membre honoraire et commencera incessamment par le Studium de St-Roman la publication des mémoires 1918-1919.

M. le secrétaire général de l'Association régionale du Languedoc Méditerranéen a adressé à M. le secrétaire perpétuel la lettre suivante :

« Monsieur Emile REINAUD,  
« Secrétaire Perpétuel de l'Académie  
de Nîmes.

Monsieur,

« Je vous écris sous les auspices de M. Gustave Coste Président de la Société Centrale d'Agriculture du Gard pour vous demander de vouloir bien prendre connaissance des brochures que je vous adresse en même temps que cette lettre. Ces brochures ont trait au problème de l'organisation régionale de la France et exposent la solution qui nous a paru la plus conforme aux intérêts de la portion de notre pays qui s'étend au bord de la mer Méditerranée entre les Pyrénées et le Rhône et que nous appelons Languedoc Méditerranéen.

« M. Gustave Coste, qui s'intéresse à notre action, me fait le grand honneur, de m'inviter à venir exposer cette question Lundi prochain 9 décembre à ses amis de la Société Centrale d'Agriculture du Gard. Nous voudrions présenter cette question dans les milieux si vivants et si éclairés des Sociétés Savantes de Nîmes : nous avons en effet la prétention de ne point borner le problème régional aux seuls intérêts économiques mais de l'envisager aussi par ses côtés intellectuels, scientifiques, littéraires et artistiques. Je me permettrai de me présenter chez vous, Lundi au courant de l'après-midi pour vous demander dans quelles condi-

tions il serait possible, à votre avis, d'organiser une conversation sur ce sujet.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« Le secrétaire général,  
« LOUIS THOMAS, »

L'Académie décide de siéger extraordinairement le lundi 23 déc. et de convoquer à cette réunion, pour entendre M. Thomas, les membres de la Chambre de Commerce et de la Société d'études des Sciences naturelles.

Sur le rapport de la Commission des anciens présidents le registre de présentation est ouvert ; il sera clos à la fin de la de la présente séance, pour l'élection avoir lieu dans 4 semaines.

Au nom de la Commission des publications, M. de Vallavieille propose pour le Concours de 1919, auquel sera attribué un prix de 500 francs, le sujet suivant :

Nîmes pendant la guerre. — Etude historique et statistique.

(Mobilisation, œuvres et industries de Guerre, mouvement de la population civile, réfugiée, militaire; morts, blessés, prisonniers ; réquisitions, restrictions, etc. en un mot, contribution nimoise à l'œuvre patriotique).

M. le secrétaire perpétuel lit la lettre suivante :

« Paris, le 3 Novembre 1918.

« Les Secrétaires perpétuels de l'Académie  
à Monsieur le Président de  
l'Académie de Nimes,

« Monsieur le Président,

« Une conférence interalliée des Académies Scientifiques vient de se réunir à Londres et a pris les résolutions que nous avons l'honneur de vous transmettre. Une commission prise dans le sein de la conférence, se réunira à Paris à la fin de Novembre, pour dresser conformément à l'article 4, un plan général d'organisations internationales. Nous serions heureux si, dans l'ordre d'études intéressant la Compagnie que vous présidez, vous voudriez bien nous faire connaître ses vues sur la création des Associations internationales, reconnues utiles aux progrès des sciences, qui à la suite des événements actuels doivent remplacer les anciennes, soit que ces Associations se rattachent aux types antérieurs, soit qu'elles présentent un caractère nouveau. Vos avis seraient précieux pour les travaux de la Commission.

« Veuillez agréer Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments de haute considération.

« Emile PICARD, A. LACROIX. »

L'Académie de Nimes, après avoir pris connaissance des travaux de la Conférence interalliée des Académies scientifiques,

Applaudit à la déclaration de rupture avec les intellectuels d'outhre-Rhin et soulignant en particulier le manifeste odieux de 93 professeurs allemands, elle donne son approbation entière aux résolutions votées à Londres et à celles qui vont être proposées à la Conférence de Paris.

La parole est ensuite donnée à M. Jouve :

« Au début de 1915 M. Jouve signala à l'Académie la malheureuse situation des *orphelins de la guerre*, la nécessité d'une législation en leur faveur. L'Académie émit un vœu dans ce sens, vœu réalisé par la loi du 27 juillet 1917 qui a organisé la tutelle des *Pupilles de la Nation*.

« M. Jouve résume cette législation nouvelle. Il rappelle qu'elle fut très discutée à l'origine. Certains craignaient la mainmise de l'Etat sur la conscience des enfants livrés à sa tutelle par la mort des sublimes défenseurs du pays. Les déclarations des promoteurs de la loi, lors de son élaboration ont prouvé qu'elle avait en vue non point une entreprise de sectarisme, mais bien une œuvre vraiment française où les droits des familles héroïques ne seraient pas subordonnés à l'arbitraire de l'Etat.

« *L'office départemental des pupilles* est la base de l'organisation tutélaire nationale. M. Jouve fait l'éloge de celui qui a été constitué pour le département du Gard. De concert avec les œuvres privées, parmi lesquelles d'admirables associations amé-

ricaines, il assurera aux milliers d'orphelins de la guerre, en notre région, une instruction professionnelle faisant d'eux une élite de travailleurs. Ils poursuivront plus tard dans la paix le merveilleux effort de leurs pères vers le progrès avec une volonté de labeur, de prévoyance et de force.

M. Cabanès fait à son tour deux intéressantes communications ;

I.

A propos d'un arbre, spontané sur nos garrigues et planté fréquemment sur nos boulevards :

« Avec documents à l'appui, il démontre que l'arbre communément dénommé à Nîmes, Alisier n'est pas en réalité un Alisier et qu'il doit recevoir l'appellation de Micocoulier. C'est le Micocoulier de Provence, dénommé le Fanabrégou, Falabréguié, Bélicoquié, Mélicoquié, de nos villageois patoisants. Son fruit est la Bélicoca ou Mélicoca, de la grosseur d'un pois, noir à maturité, à pulpe rare, à saveur douçâtre, qui fait le régal des enfants en octobre, novembre.

« Les Alisiers sont des arbustes ou des arbres bien différents, que la nature n'a pas placés sur les coteaux calcaires secs de la garrigue nimoise et qui ne sauraient y

vivre si on les y plantait. Ce sont en réalité des Sorbiers (Famille des Rosacées-Pomacées) : Sorbier Aria, Sorbier Torminal et leurs sous-espèces ou variétés, dont les fruits sont comestibles.

« Le Sorbier Aria est l'Alisier blanc, l'Alisier commun, l'Allouchier. Une de ses variétés est l'Alisier de Fontainebleau.

« Le Sorbier Torminal est l'Alisier des bois. Les fruits des Alisiers sont selon l'espèce, jaunâtres, d'un brun jaunâtre ou d'un rouge vif à maturité.

« Il existe aussi des Alisiers exotiques.

## II.

« Présentation de pseudo-silex préhistoriques provenant du Maroc.

« Ces silex, d'aspect écaillé, éclaté, ou taillé rappelant certains silex préhistoriques, ne portent en réalité aucun vestige de travail humain.

« Ils ont été visités un à un, très méthodiquement, très minutieusement par M. de Cartailac lors de sa récente visite à notre Muséum d'Histoire naturelle, le 25 novembre dernier.

« Le savant préhistorien de Toulouse n'a pu constater sur ces silex que l'action des agents atmosphériques, ou du choc des

pieds des grands animaux domestiques, comme le cheval, ou de la pression des roues de véhicules. On voit très bien en effet, sur bon nombre de pièces des éclats d'âges fort différents qui ne permettent de les dater, et aussi la trace du fer qui les a heurtées.

« D'autres encore constituent des déchets, des résidus d'ateliers de taille de pierres à briquets et de pierres à fusil. Deux de ces dernières, mêlées à ces déchets, permettent de lever tous les doutes.

« Il y a là une série d'indications de nature à mettre en garde les chercheurs contre des conclusions trop hâtives.

M. *Lavergne* lit plusieurs pièces d'un volume de vers que Mme Estassy professeur à Nîmes va publier : Dans l'autre patrie. Elle y retrace avec un lyrisme simple et passionné les angoisses et les espérances de la nation serbe en exil. Le livre, avec préface de Jean Aicard, sera vendu au profit du Comité des femmes serbes à Paris.

Enfin M. *Fabre* donne lecture d'une émouvante poésie de Mlle Mouraille : Les Cloches Victorieuses :

### LES CLOCHES VICTORIEUSES

---

De l'Est jusqu'à l'Ouest et du Nord au Midi,  
S'appelant par dessus les monts et les vallées,  
Hors des clochers massifs et des tours dentellées,  
D'un élan triomphal, les cloches ont bondi !

C'est l'Archange vermeil, aux ailes déployées,  
La Victoire ! qui plane au fond du ciel gaulois !  
Par son vol éclatant vous êtes éveillées,  
Voix de bronze et d'argent qui chantez à la fois !

Vainqueurs ! Vainqueurs ! Vainqueurs ! anti-  
[ques messagères,  
Cloches ! Vous retrouvez épars dans l'air léger,  
Quelques vieux carillons égrenés par nos pères,  
Qu'un même élan dressait contre un même danger !

Vainqueurs ! Vainqueurs ! Vainqueurs ! O minu-  
[tes divines !  
Le passé vient baiser notre front ébloui !  
O cloches d'Austerlitz ! O cloches de Bouvines !  
C'est vous, c'est encor vous qui sonnez aujourd'hui !

Mais tout en évoquant nos gloires séculaires,  
Filles de nos grands rois et du grand Empereur,  
Jetez des sons plus beaux et des notes plus claires,  
Car notre Jour à nous est plus grand que le leur !

Pressez les battements de votre cœur sonore,  
Car par delà les voix de nos clochers Français,  
Vous pouvez percevoir bien d'autres voix encore  
Dont volent, jusqu'à nous, les appels cadencés !

Ecoutez, écoutez, elles vont par centaines,  
Elles vont par milliers, chanter jusqu'à ce soir !  
Cloches de mon pays ! Ce sont vos sœurs lointaines  
Que fait, sous d'autres cieux, sonner le même es-  
[poir !

Il n'est pas aujourd'hui de borne ou de frontière  
Qui marque une limite aux carillons vainqueurs !  
Les échos fraternels, font sur la terre entière  
Bondir à l'unisson des millions de cœurs !

O bronzes de partout ! jeunes et vieilles cloches !  
Ames des ciels brumeux et des ciels éclatants,  
Parlez ! Car votre voix fait les hommes plus proches,  
Un langage pareil tombe de vos battants !

Parlez ! Et si parmi vos vibrantes antiennes,  
Un, Séraphin, glissant dans les nuages fous,  
S'en vient vous demander, « Cloches, cloches  
[chrétiennes.  
« Pâque et Noël sont loin ! Pourquoi donc sonnez-  
[vous ? »

Répondez : « Séraphin, demande à Dieu lui-même.  
« Demande au Tout-Puissant pour qui l'on nous  
[créa,  
« Si nous nous abusons, et si c'est un blasphème,  
« D'emprunter aux jours saints, leur plus bel  
[hosamah !

« Noël est loin, dis-tu ! Cet humble jour d'automne  
« A vu naître, à son tour, l'aube des temps nou-  
[veaux.  
« Puisque la sainte Paix qui sourit et rayonne  
« A de ses jeunes bras, enlacé nos drapeaux !

« Les hommes sont sauvés, et l'espoir les inonde !  
« L'espoir et le salut, les dons mêmes du ciel !  
« Ah ! Quand une clarté pareille naît au monde,  
« Le Seigneur est présent et c'est encor Noël !

« Noël ! Et c'est aussi Pâques et sa promesse,  
« Car ce que nous chantons en accents triomphaux,  
« Toute cette splendeur, toute cette allégresse,  
« Toute cette Victoire, a jailli des tombeaux !

Hélène MOURRAILLE.

Fait après avoir entendu sous les orangers  
du Cousta l'éveil de toutes les cloches de  
la vallée du Var !

---

*Séance du 23 décembre 1918.*

---

Sous la présidence de M. Coulon, l'Académie, en séance extraordinaire a entendu la conférence de M. le Professeur Thomas sur le Languedoc Méditerranéen ; plusieurs membres de la Chambre de Commerce et de la Société d'Etudes des Sciences naturelles assistaient à la séance.

Plusieurs membres de l'Assemblée ont présenté des observations ; la discussion sera reprise.

---